

Rapport annuel

2016-2017



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE 2016-2017

SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Ce rapport est présenté
lors de l'assemblée générale du SRAM
le 22 novembre 2017

service régional d'admission du montréal métropolitain
5701, rue Christophe-Colomb
Montréal (Québec)
H2S 2E9

Photo de la couverture : Stéphane Hardy

NOTES : Dans certains tableaux de ce rapport, la somme des pourcentages présentés peut être différente de 100 % en raison de l'usage de valeurs arrondies.

Dans le présent rapport, le "nombre des demandes" exprime en fait le nombre des demandes soumises en guise de premier choix par les candidats. Un candidat qui participe à plusieurs tours est donc considéré selon son choix initial pour fins statistiques. Lorsqu'un candidat participe à plus d'un tour, on parle alors de ses « choix » et non de demandes distinctes.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
1. DONNÉES ET STATISTIQUES.....	7
2. L'ADMISSION.....	27
3. L'INFORMATION.....	39
4. LA RECHERCHE.....	47
5. L'INFORMATIQUE.....	53
6. LE DÉVELOPPEMENT.....	57
CONCLUSION.....	63
INDEX DES TABLEAUX.....	65
ANNEXE I	
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.....	67
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	68
LE COMITÉ-CONSEIL DES REGISTRAIRES.....	68
LE PERSONNEL.....	69
ANNEXE II	
STATISTIQUES SUR L'ADMISSION.....	71

INTRODUCTION

*« Se rassembler est un commencement,
rester ensemble est un progrès,
travailler ensemble est un succès. »*

*Henry Ford
(industriel américain fondateur de la compagnie Ford)*

L'année 2016-2017 fut en continuité directe avec l'année précédente qui amorçait une grande période de changement pour le SRAM et ses collègues en raison de l'implantation du système Gite et de la gestion entièrement électronique des dossiers des candidats. Les changements de procédures du SRAM et de ses collègues qui découlent de cette avancée technologique ont donc continué de mobiliser les équipes du Service informatique et du Service de la gestion des dossiers et de l'admission du SRAM en plus de solliciter les responsables des registrariats des collèges afin qu'ils mettent en œuvre les changements nécessaires pour être prêts à l'abandon des dossiers imprimés au printemps 2018.

Outre l'implantation de la gestion électronique des dossiers, le SRAM se prépare également à passer au numérique pour l'information scolaire, car le site web Pygma.ca, qui était en développement depuis plusieurs années, sera enfin complété et rendu public à l'automne 2017. Ce site est appelé à remplacer le *Guide pratique des études collégiales* qui ne répond plus aux besoins du réseau, car il est maintenant devenu impossible de le maintenir à jour en raison des nombreux changements qui sont mis en application en tout temps dans l'année et souvent à la dernière minute.

L'opérationnalisation des changements est en bonne voie de réalisation, obligeant de multiples adaptations de part et d'autre, alors que tous doivent s'assurer que l'admission se déroule sans interruption ni défaillance, ce qui exige une synergie de nombreux intervenants du réseau de l'éducation.

Dans une perspective interne, le renouvellement de l'équipe du SRAM se poursuit. Ainsi, en 2016-2017, deux nouvelles personnes se sont jointes au personnel du SRAM : Anne Lambert, qui occupe le poste d'agente de bureau dédiée au service à la clientèle, et François Blackburn, analyste au Service de l'informatique. L'embauche de ces deux personnes a été motivée par le départ de deux employés (un départ pour la retraite et un congé sans solde d'une année). En cours d'année, après l'analyse des besoins, la direction

a décidé de créer un nouveau poste d'analyste afin que François Blackburn demeure au sein de l'équipe informatique après le retour de congé de Simon Gauthier.

La constitution du Conseil d'administration du SRAM et du Comité-conseil des registraires a aussi connu des changements en 2016-2017 en raison du départ pour la retraite de quelques membres. Ainsi, au Conseil d'administration, Madame Carole Rivest-Turgeon, du Cégep de Saint-Jérôme, qui occupait le poste de présidente a quitté, laissant ainsi le poste et son siège vacant. La présidence du SRAM a par la suite été assumée par Madame Hélène Allaire, du Cégep Marie-Victorin, qui a quitté à son tour pour la retraite, pour être ensuite remplacée par Madame France Lamarche, du Collège Montmorency. Monsieur Guy Gibeau, du Collège Maisonneuve, occupe maintenant le poste de vice-président alors que le poste de secrétaire-trésorier a été attribué à Monsieur Denis Rousseau, du Cégep de Trois-Rivières, qui s'est joint au Conseil en début d'année en raison de la nomination à la direction générale de son collègue de Madame Michèle Comtois, du Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le siège laissé vacant par le départ de Madame Rivest-Turgeon est comblé par Monsieur Denis Boucher, du Cégep de Sorel-Tracy.

En ce qui a trait au Comité-conseil des registraires, Monsieur François Côté, du Cégep de Trois-Rivières, a quitté au moment de son départ à la retraite. Monsieur Côté siégeait au Comité-conseil depuis 1998, contribuant ainsi de manière exceptionnelle à la bonne gouvernance du SRAM. Monsieur Serge Rodrigue, du Cégep de Sorel-Tracy, a été mandaté pour le remplacer. Monsieur Alain Charrette, du Cégep de Saint-Jérôme, s'est également joint au Comité en fin d'année en raison du départ à la retraite de Madame Denise Pichette, du Collège Montmorency.

Des changements à la constitution de ces instances sont prévus pour l'année à venir puisque d'autres départs à la retraite sont annoncés.

Ce rapport fait état des opérations menées par les différents services du SRAM et souligne les actions concrètes ainsi que les préoccupations de l'organisme à l'égard des dossiers relatifs à l'admission, à l'information, à la recherche, à l'informatique et au développement pendant l'année qui s'est terminée le 30 juin 2017.

CHAPITRE 1

DONNÉES ET STATISTIQUES

Cette section présente les principales données et statistiques liées aux opérations du SRAM en 2016-2017. Les données et statistiques complètes et détaillées sont disponibles à l'annexe II du présent rapport.

En mars 2017, le SRAM a complété sa 44^e admission régionalisée. Trente-deux collèges ont utilisé ses services, dont cinq établissements anglophones. Pour l'année 2016-2017, le SRAM a traité 89 857 demandes d'admission pour l'ensemble des tours des sessions Hiver et Automne 2017, soit 1 863 de moins que l'année précédente. Parmi ces candidatures, 72 460 ont reçu un verdict d'admission, ce qui correspond à une augmentation de 147 candidats admis par rapport à l'an dernier.

La plus grande part des candidatures traitées au SRAM le sont dans le cadre des opérations d'admission pour la session d'automne. À l'automne 2017, ce sont 73 658 candidatures qui ont été traitées et qui ont permis à 61 269 étudiants d'être admis dans un cégep membre du SRAM (données du 16 juin). Nous constatons que, lorsqu'on retire les candidatures interrompues (c'est-à-dire les candidats qui, refusés à un tour, ne se présentent pas au tour suivant), 95 % des candidats qui se sont montrés persévérants ont été admis, soit le même pourcentage qu'à l'admission d'automne 2016. Parmi les candidats admis, 90 % l'ont été dans le programme et au collège de leur premier choix, 92 % dans le programme de leur premier choix et 94 % au collège de leur premier choix.

Les données présentées dans ce document concernent principalement l'admission à l'automne 2017. On retrouve toutefois, à la section 1.7 du présent rapport, quelques statistiques portant sur l'admission de l'hiver 2017.

1.1 LES INDICATEURS HABITUELS

Nous pouvons dégager de notre rapport statistique les indicateurs suivants pour la session Automne 2017 :

- La proportion des demandes visant le secteur technique demeure à 52 % depuis 2012. Elle excède donc encore légèrement cette année celle des

demandes adressées au secteur préuniversitaire. (Dans ce calcul de pourcentage, les demandes pour les cheminements particuliers ne sont pas considérées.)

- La proportion des admis dans le secteur technique augmente encore cette année de 1 point pour atteindre 45 % des admis, comparativement à 55 % dans les programmes préuniversitaires (dans ce calcul de pourcentage, les admis dans les cheminements particuliers ne sont pas considérés).
- Les statistiques montrent une diminution de 1 point de pourcentage du nombre des demandes (- 838) et une petite augmentation du nombre d'admis (+ 52). Par conséquent, on observe une augmentation de 1 point du taux réel d'admission (soit la proportion d'admis par rapport au nombre de demandes) qui atteint cette année 83 %.
- Le taux d'admission des candidats ayant fait une démarche complète d'admission est toutefois demeuré le même à 95 %.
- Le taux de candidats ayant été admis dans le programme et le collège de leur premier choix est aussi demeuré à 90 %.

1.2 LES HOMMES ET LES FEMMES

En 2017, les 32 cégeps ont admis 9 222 femmes de plus que d'hommes. Le tableau 1 met en évidence l'évolution de la différence du nombre d'admis entre les deux sexes depuis 2008. Il apparaît clairement que l'écart entre les deux sexes demeure toujours important, malgré quelques fluctuations au cours des ans.

Tableau 1
Évolution du nombre de femmes admises en plus par rapport au nombre d'hommes au SRAM

Année	Nombre de candidates	Année	Nombre de candidates
2010	9 213	2014	8 982
2011	8 822	2015	9 258
2012	9 912	2016	9 139
2013	10 067	2017	9 222

Le tableau 2 compare la répartition des admis au SRAM selon le sexe par famille de programmes pour les admissions de 2016 et de 2017.

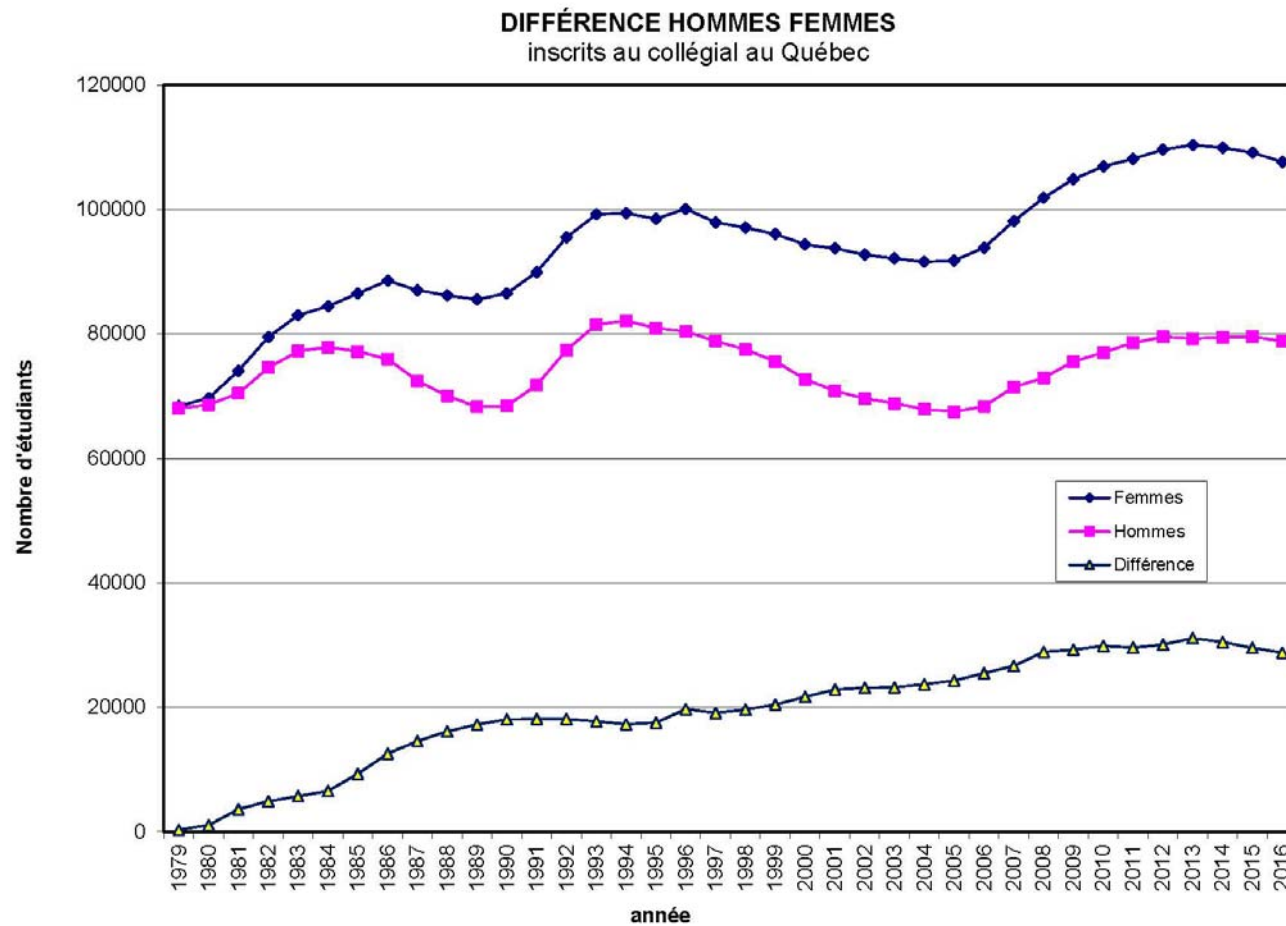
Dans l'ensemble des établissements collégiaux du Québec, à l'automne 2016, on comptait 186 425 étudiants inscrits à l'enseignement régulier : 107 601 femmes et 78 824 hommes.¹ Depuis 2002, les proportions demeurent les mêmes : 58 % de femmes et 42 % d'hommes, soit un écart de 16 % entre les deux sexes. Le graphique 1 illustre la variation du nombre d'étudiantes et d'étudiants inscrits dans l'ensemble des établissements collégiaux du Québec, de 1979 à 2016. Les données provisoires de Socrate combinées au recensement de la population québécoise permettent de conclure que 57,5 % des filles de 17 ans fréquentent un établissement d'enseignement collégial comparativement à 42,5 % des garçons du même âge. En comparant ces données avec celles de l'an dernier, on note une augmentation de 1,5 point chez les filles et de 2,5 points chez les garçons.

Tableau 2
Admission par famille de programmes au SRAM selon le sexe
Automne 2017

SECTEUR	HOMMES				FEMMES				TOTAL
	N 2017	% 2017	% 2016	écart variation	N 2017	% 2017	% 2016	écart variation	
Techniques biologiques	981	18 %	18 %	-	4 534	82 %	82 %	-	5 515
Technologie agroalimentaire	249	46 %	45 %	+1 point	292	54 %	55 %	-1 point	541
Techniques physiques	3 083	78 %	80 %	-2 points	851	22 %	20 %	+2 points	3 934
Techniques humaines	1 156	21 %	21 %	-	4 229	79 %	79 %	-	5 385
Techniques administratives	3 789	61 %	58 %	+3 points	2 449	39 %	42 %	-3 points	6 238
Arts (techniques)	689	32 %	32 %	-	1 494	68 %	68 %	-	2 183
Communications graphiques	347	76 %	74 %	+2 points	112	24 %	26 %	-2 points	459
Sciences de la nature	4 603	48 %	47 %	+1 point	5 081	52 %	53 %	-1 point	9 684
Sciences humaines	6 441	44 %	43 %	+1 point	8 261	56 %	57 %	-1 point	14 702
Arts et Arts, lettres et communication	1 577	32 %	32 %	-	3 297	68 %	68 %	-	4 874
Sciences, lettres et arts / Histoire et civilisation	261	34 %	34 %	-	512	66 %	66 %	-	773
Cheminements particuliers	3 283	47 %	47 %	-	3 698	53 %	53 %	-	6 981
TOTAL	26 459	43 %	43 %	-	34 810	57 %	57 %	-	61 269

¹ Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques. Environnement informationnel, système Socrate. Données en date du 25 février 2017. (Données provisoires)

Graphique 1
Différence hommes-femmes inscrits au collégial au Québec²



² Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Direction des indicateurs et des statistiques. Environnement informationnel, système Socrate. Données en date du 25 février 2017. (Données provisoires)

1.3 LES DIFFÉRENTES PROVENANCES SCOLAIRES DE NOS CANDIDATS

L'analyse des candidatures en fonction de leur provenance scolaire permet de présenter les deux tableaux comparatifs qui suivent. Le tableau 3 fait ressortir le fait que seulement 56 % des candidats qui présentent une demande proviennent de la 5^e secondaire, secteur des jeunes. Il s'agit d'une augmentation de 1 point par rapport à l'année précédente. Dans ce tableau, les étiquettes « adultes non-inscrits au secondaire » ou « adultes provenant des centres du secondaire » désignent des candidats dont au moins un résultat scolaire a été obtenu au secteur adulte. Cette dernière catégorie de candidats est assez hétérogène puisque certains d'entre eux ont réellement quitté le secteur dit « régulier » pour compléter leur formation secondaire au secteur des adultes tandis que d'autres n'y ont été inscrits que pour reprendre un cours échoué au secteur des jeunes ou suivre un ou des cours préalables.

Tableau 3
Provenance des candidats
Automne 2017

PROVENANCE	demandes	pourcentage de la demande	admis	taux réel d'admission
5 ^e secondaire	41 234	56 %	37 803	92 %
Adultes non inscrits au secondaire	1 249	2 %	821	66 %
Adultes provenant des centres du secondaire	3 053	4 %	2 224	73 %
Candidats ayant déjà fréquenté le collégial sans y être inscrits au moment de la demande	11 001	15 %	8 181	74 %
Candidats présentement inscrits dans un autre établissement collégial	10 192	14 %	7 176	70 %
Universitaires	4 034	5 %	3 052	76 %
Autres (hors Québec, etc.)	2 895	4 %	2 012	69 %
TOTAL	73 658	100 %	61 269	83 %

Depuis 2008, les collèges du SRAM ont vu le nombre de demandes des candidats adultes (20 ans et plus) augmenter de manière significative. Ces adultes représentent donc depuis quelques années autour de 30 % des candidats à l'admission alors que les étudiants issus

directement du secondaire au secteur des jeunes constituent maintenant 56 % des candidats, comparativement à 60 % en 2008. On trouve un tableau où figurent les statistiques portant sur l'âge des candidats à l'automne 2017 à la page 81.

Le tableau 4 met en relation la provenance des candidats, le secteur de formation dans lequel ils ont fait une demande d'admission et celui dans lequel ils ont été admis. Dans ce tableau, chaque secteur d'études est subdivisé selon la provenance des candidats. Le total des demandes d'admission pour un même secteur atteint 100 % et il en va de même pour les admis. Par exemple, pour les techniques du secteur des communications graphiques : 56 % des demandes pour les programmes de ce secteur proviennent des candidats de la 5^e secondaire alors que les candidats provenant de la 5^e secondaire qui ont été admis représentent 62 % du total des admis dans ce secteur.

Ce tableau permet également de constater que, tant au chapitre des demandes qu'à celui des admissions, les nouveaux diplômés du secondaire au secteur des jeunes constituent la plus grande part de la clientèle des programmes préuniversitaires, tandis que les candidats adultes ou provenant du collégial sont davantage attirés vers les programmes techniques.

De façon générale, on constate que la répartition des candidats et des admis de l'automne 2017 est similaire à celle de 2016.

Tableau 4

**Provenance des candidats en fonction des secteurs de formation : pourcentages des demandes reçues et des admis
Automne 2017**

Secteurs	En 5 ^e secondaire		Secondaire secteur des adultes (inscrits ou non)		Candidats ayant déjà fréquenté le collégial		Candidats présentement inscrits au collégial		Autres (universités, hors Québec, étrangers)	
	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis	demandes	admis
Techniques biologiques	23 %	31 %	7 %	6 %	24 %	22 %	24 %	22 %	22 %	20 %
Technologie agroalimentaire	37 %	38 %	5 %	4 %	21 %	20 %	12 %	12 %	25 %	36 %
Techniques physiques	43 %	45 %	8 %	6 %	18 %	17 %	15 %	15 %	17 %	17 %
Techniques humaines	37 %	41 %	8 %	6 %	20 %	18 %	21 %	19 %	14 %	16 %
Techniques administratives	47 %	48 %	7 %	6 %	19 %	18 %	13 %	12 %	16 %	16 %
Arts (techniques)	41 %	40 %	4 %	3 %	19 %	19 %	19 %	18 %	17 %	20 %
Communications graphiques	56 %	62 %	4 %	3 %	17 %	12 %	15 %	14 %	8 %	8 %
Total programmes techniques	36 %	41 %	7 %	6 %	21 %	19 %	19 %	17 %	17 %	18 %
Sciences de la nature	86 %	90 %	1 %	1 %	4 %	3 %	6 %	5 %	2 %	2 %
Sciences humaines	71 %	74 %	4 %	4 %	11 %	10 %	12 %	10 %	2 %	2 %
Arts, lettres et communication	67 %	69 %	4 %	4 %	13 %	12 %	12 %	11 %	4 %	4 %
Sciences, lettre et arts, Histoire et civilisations	85 %	88 %	3 %	2 %	7 %	5 %	5 %	4 %	1 %	1 %
Double DEC	82 %	87 %	3 %	3 %	5 %	4 %	8 %	5 %	2 %	2 %
Total programmes préuniversitaires	76 %	79 %	3 %	3 %	9 %	8 %	10 %	9 %	2 %	2 %
Cheminements particuliers	61 %	60 %	12 %	12 %	17 %	17 %	7 %	7 %	3 %	3 %
% total SRAM	56 %	62 %	6 %	5 %	15 %	13 %	14 %	12 %	9 %	8 %

1.4 L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

À partir des données de Statistiques Canada pour les estimations de la population, l'Institut de la statistique du Québec a produit un tableau de la population selon l'âge et le sexe, au Québec, au 1^{er} juillet 2016. Le tableau 5 illustre ces données. Si l'on se fie aux seules statistiques démographiques, une diminution du nombre de candidats aux études collégiales en provenance du secteur des jeunes au secondaire est encore à prévoir au Québec pour les prochaines années. Rappelons que la proportion des demandes en provenance de ce secteur représente 56 % de toutes les demandes d'admission reçues au SRAM pour la session d'automne. Bien que la décroissance démographique soit amorcée depuis plusieurs années déjà, elle a été ressentie pour la première fois au SRAM en 2012-2013. Depuis lors, la diminution des demandes d'admission a été irrégulière et n'a pas nécessairement été proportionnelle à celle de la population âgée de 17 ans.

Tableau 5
Population selon l'âge et le sexe au Québec en 2016

Âge	Hommes	Femmes	Total	Admission automne
0	44 467	42 074	86 541	
1	44 542	42 497	87 039	
2	45 414	43 498	88 912	
3	46 821	43 653	90 474	
4	46 470	44 091	90 561	
5	46 829	44 583	91 412	
6	46 536	44 850	91 386	
7	46 719	45 007	91 726	
8	45 834	44 438	90 272	
9	44 511	42 621	87 132	
10	42 552	40 994	83 546	
11	40 926	39 028	79 954	
12	40 611	38 797	79 408	2021
13	40 090	38 160	78 250	2020
14	40 391	38 516	78 907	2019
15	40 982	38 403	79 385	2018
16	41 797	39 574	81 371	2017
17	41 849	40 044	81 893	2016
18	44 010	42 589	86 599	
19	47 680	46 055	93 735	
20	50 275	49 467	99 742	
21	52 167	51 318	103 485	
22	53 477	52 498	105 975	
23	54 758	54 426	109 184	
24	56 426	56 153	112 579	
25	57 857	56 920	114 777	
26	57 406	56 078	113 484	
27	54 644	52 772	107 416	
28	52 416	51 056	103 472	
29	52 418	51 414	103 832	
30	54 334	52 733	107 067	
31	55 146	53 859	109 005	
32	56 379	54 968	111 347	
33	56 638	55 507	112 145	
34	59 226	56 893	116 119	
35	61 107	59 090	120 197	
36	61 429	59 076	120 505	
37	59 623	57 765	117 388	
38	58 505	56 468	114 973	
39	57 916	56 080	113 996	
40	56 775	54 666	111 441	
41	56 442	53 995	110 437	
42	53 266	51 540	104 806	
43	52 146	49 943	102 089	
44	52 238	50 105	102 343	
45	54 222	51 807	106 029	

Source des données : Statistique Canada

1.5 DES PROGRAMMES ET DES VARIATIONS

Certains programmes attirent notre attention par les fluctuations dont ils font l'objet. Certains sont nouveaux et deviennent de plus en plus le choix des candidats tandis que d'autres, plus anciens, sont en perte de vitesse. Le tableau 6 présente l'évolution de quelques programmes au cours des dernières années. Le nombre apparaissant dans la colonne « Nombre de demandes » représente en fait le nombre de demandes présentées en premier choix par les candidats, alors que le nombre d'admis est un cumul des admis des trois tours. Cela explique que le nombre d'admis est parfois supérieur au nombre de demandes.

Tableau 6
Évolution du nombre de demandes dans certains programmes ciblés

Tremplin DEC (081.06)³ (avant 2014 : Accueil et intégration 081.01 et Session de transition 081.03)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	6 793	9 %	6 981	11 %
2016	6 754	9 %	7 206	12 %
2015	6 690	9 %	7 283	12 %
2014	6 468	8 %	6 969	11 %
2013	6 260	8 %	6 301	10 %
2012	6 147	8 %	6 338	10 %
2011	6 362	8 %	6 292	10 %
2010	6 172	8 %	6 192	10 %
2009	6 752	9 %	6 407	11 %
2008	6 394	9 %	6 612	11 %
2007	5 361	8 %	5 956	10 %

Les admis dans les cheminements particuliers représentent 11% des admis dans les cégeps du SRAM cette année. Il s'agit d'une diminution de 1 point de pourcentage.

³ En 2013, le Ministère a implanté le Tremplin DEC (081.06) en remplacement des cheminements particuliers Accueil et intégration (081.01) et Session de transition (081.03). Les statistiques antérieures à 2014 combinent donc les données des deux anciens cheminements particuliers. Depuis 2017, on inclut également dans ce regroupement quelques candidats ayant soumis des demandes pour intégrer le *Cheminement préalables universitaires* (080.04) dans certains cégeps

Sciences humaines (300.30, 300.31, 300.32, 300.33, 300.34, 300.35)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	15 132	21 %	14 524	24 %
2016	15 686	21 %	14 984	24 %
2015	16 161	22 %	15 601	25 %
2014	16 678	23 %	15 814	26 %
2013	17 215	23 %	16 137	26 %
2012	17 518	24 %	16 599	27 %
2011	17 278	23 %	16 102	26 %
2010	17 159	23 %	15 938	26 %
2009	16 392	22 %	15 742	26 %
2008	15 674	21 %	15 397	25 %

On observe depuis 2012 une décroissance graduelle du nombre de demandes et d'admis dans le programme d'études préuniversitaires de Sciences humaines. Cette décroissance nous ramène à une proportion des demandes similaire à celle observée il y a 10 ans.

Les programmes préuniversitaires de la famille des arts (500.AE à 500.AL, 500.25 à 500.75, 501.A0, 506.A0, 510.A0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	5 201	7,1 %	4 858	7,9 %
2016	5 151	6,9 %	4 832	7,9 %
2015	5 248	7,0 %	4 925	7,9 %
2014	5 437	7,1 %	5 140	8,3 %
2013	5 408	7,0 %	5 154	8,4 %
2012	5 528	7,1 %	5 311	8,5 %
2011	6 064	7,7 %	5 520	8,9 %
2010	6 174	8,0 %	5 667	9,3 %
2009	6 219	8,5 %	5 775	9,7 %
2008	6 596	9,4 %	6 087	10,4 %

La constante diminution des demandes et des admis dans les programmes préuniversitaires de la famille des arts depuis 2008 s'est interrompue en 2017.

Soins infirmiers (180.A0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	3 975	5,4 %	2 390	3,9 %
2016	4 172	5,6 %	2 346	3,8 %
2015	4 281	5,7 %	2 428	3,9 %
2014	4 401	5,7 %	2 383	3,8 %
2013	4 596	6,0 %	2 508	4,1 %
2012	4 864	6,2 %	2 674	4,3 %
2011	4 739	6,2 %	2 621	4,2 %
2010	4 787	6,2 %	2 744	4,5 %

Malgré une décroissance constante et importante du nombre des candidats, les problèmes d'admission dans ce programme demeurent les mêmes, car la grande majorité des cégeps qui l'offrent ne disposent pas d'un nombre de places suffisant pour répondre à la demande. Le nombre de places disponibles dans ce programme est souvent limité en fonction des places de stages disponibles dans le milieu hospitalier, des laboratoires disponibles pour l'enseignement dans les établissements et du personnel enseignant disponible pour ce programme.

Le nombre d'établissements d'enseignement collégial membres du SRAM autorisés à offrir ce programme a augmenté au cours des dernières années, à raison d'un collège de plus en 2015 et deux en 2016. Cela signifie donc que non seulement le nombre de demandes a diminué, mais que ces demandes sont réparties parmi davantage de collèges.

Techniques policières (310.A0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	1 622	2,2 %	507	0,8 %
2016	1 728	2,3 %	438	0,7 %
2015	1 778	2,4 %	492	0,8 %
2014	1 953	2,5 %	473	0,8 %
2013	2 150	2,8 %	506	0,8 %
2012	2 300	3,0 %	542	0,9 %
2011	2 494	3,2 %	552	0,9 %
2010	2 724	3,5 %	503	0,8 %

Techniques policières demeure l'un des programmes avec le plus faible taux d'admission parmi toute la carte des programmes offerts dans les cégeps du SRAM. Bien que le nombre de demandes ait diminué de manière très importante dans les dernières années, il n'en demeure pas moins que la popularité du programme comparée au contingentement imposé par le ministère de la Sécurité publique rend son accès extrêmement difficile pour les candidats.

Techniques de travail social (388.A0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	1 228	1,7 %	756	1,2 %
2016	1 316	1,8 %	709	1,2 %
2015	1 514	2,0 %	740	1,2 %
2014	1 480	1,9 %	708	1,1 %
2013	1 440	1,9 %	717	1,2 %
2012	1 482	1,9 %	746	1,2 %
2011	1 419	1,8 %	709	1,1 %
2010	1 320	1,7 %	698	1,1 %
2009	1 205	1,6 %	657	1,1 %

La forte demande pour ce programme ne peut pas être satisfaite en raison du nombre limité de places disponibles dans les cégeps. Ainsi, pour le 1^{er} tour des admissions de l'automne 2017, 10 % des candidatures ont été refusées pour manque de place.

Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	1 792	2,4 %	1 602	2,6 %
2016	1 480	2,0 %	1 348	2,2 %
2015	1 452	1,9 %	1 316	2,1 %
2014	1 422	1,9 %	1 267	2,0 %
2013	1 416	1,8 %	1 321	2,2 %
2012	1 500	1,9 %	1 357	2,2 %
2011	1 589	2,0 %	1 431	2,3 %
2010	1 422	1,8 %	1 306	2,1 %

L'attrait des candidats envers ce programme a connu une très forte croissance cette année. Une grande part de l'augmentation des demandes et des admis peut être attribuée à la modification des conditions particulières d'admission à ce programme qui est entrée en vigueur pour l'automne 2017. Le niveau de mathématique exigé pour être admissible à ce programme a en effet été révisé à la baisse, ce qui en facilite l'accès.

Gestion de commerce (410.D0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	2 308	3,1	1 886	3,1
2016	2 322	3,1	1 953	3,2
2015	2 169	2,9	1 784	2,9
2014	2 141	2,8	1 755	2,8
2013	2 014	2,6	1 663	2,7
2012	1 887	2,4	1 639	2,6
2011	1 771	2,3	1 534	2,5
2010	1 563	2,0	1 369	2,3

La popularité de ce programme a connu une croissance constante jusqu'à l'an dernier..

Techniques de l'informatique (420.A0, AA, AB, AC)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	1 874	2,5 %	1 464	2,4 %
2016	1 738	2,3 %	1 406	2,3 %
2015	1 630	2,2 %	1 315	2,1 %
2014	1 592	2,1 %	1 318	2,1 %
2013	1 419	1,8 %	1 202	2,0 %
2012	1 471	1,9 %	1 258	2,0 %
2011	1 354	1,7 %	1 184	1,9 %
2010	1 403	1,8 %	1 180	1,9 %
2009	1 401	1,9 %	1 205	2,0 %

Il y a une augmentation importante des demandes dans ces programmes depuis 2013. L'augmentation du nombre de candidats admis ne suit toutefois pas le même rythme.

Les techniques en arts (551.A0 à 574.B0)				
Année	Nombre de demandes	Pourcentage des demandes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
2017	2 900	3,9 %	2 183	3,6 %
2016	2 944	3,9 %	2 287	3,7 %
2015	2 915	3,9 %	2 298	3,7 %
2014	3 101	4,0 %	2 356	3,7 %
2013	3 080	4,0 %	2 236	3,6 %
2012	3 289	4,2 %	2 312	3,7 %
2011	3 718	4,7 %	2 418	3,9 %
2010	3 858	5,0 %	2 487	4,1 %
2009	3 982	5,4 %	2 451	4,1 %

La diminution du nombre des demandes et des admis pour les programmes techniques en arts se poursuit cette année. On observe que comparativement à 2009, les collèges du SRAM reçoivent près de 1 000 demandes de moins pour ces programmes.

1.6 LE CONTINGEMENT

Il importe en premier lieu de définir en quoi consiste le contingentement. Officiellement, un seul programme fait l'objet d'un contingentement imposé par le Ministère⁴ (en fonction d'une entente avec le ministère de la Sécurité publique), il s'agit du programme 310.A0 *Techniques policières*.

Il y a toutefois un nombre limité de places disponibles dans certains programmes, ce qui oblige les collèges à sélectionner les meilleurs candidats lorsque le nombre de demandes excède le nombre de places disponibles. En effet, les collèges doivent limiter le nombre de places dans certains programmes pour plusieurs raisons, notamment le nombre de places disponibles dans les milieux de stages (capacité d'accueil du marché de l'emploi) ou encore l'espace et l'équipement disponible dans leurs laboratoires. Comme le démontre le tableau 7, lors de l'admission de l'automne 2017, le SRAM a identifié, à l'intérieur de son réseau de 32 collèges, 24 programmes pour lesquels des candidats ont été refusés au 1^{er} tour en raison d'un manque de places. Ce nombre était le même l'an dernier.

La situation du programme *Soins infirmiers* est particulière, car bien que des places aient été offertes aux 3 tours, la demande excédait toujours l'offre et des refus pour « manque de place » ont été enregistrés à chacun des tours. Cela est attribuable à la répartition géographique de la demande qui est très forte dans le secteur de Montréal alors que des places étaient toujours disponibles en région après le 3^e tour. La situation est similaire pour quelques autres programmes.

Il est important de remarquer que les taux d'admission varient considérablement (de 27 % à 81 %) parmi les programmes présentés au tableau 7. On observe au total 2 921 refus pour « manque de places » parmi ces programmes dits contingentés. Cela représente 85 % des refus pour « manque de places » au 1^{er} tour pour l'ensemble des programmes et près de 19 % de la totalité des refus à ce tour. Sur les 65 226 demandes du 1^{er} tour, ces refus représentent un peu moins de 5 %. Les statistiques générales du SRAM confirment en effet que 90 % des admis le sont au programme et au collège de leur premier choix et que 92 % des admis l'ont été au programme de leur premier choix.

⁴ Les auteurs du présent document ont choisi d'utiliser l'appellation générique ministère pour faire référence au ministère responsable de l'éducation et de l'enseignement supérieur en raison des nombreux changements de titre et des transferts de responsabilités au sein du gouvernement.

Tableau 7
Liste des programmes dits «contingentés» en 2017

Numéro du programme	Nom du programme	Demandes au 1 ^{er} tour	Admis au 1 ^{er} tour	Refus pour manque de places au 1 ^{er} tour	Pourcentage d'admis au 1 ^{er} tour
110.A0	Techniques de prothèses dentaires	79	49	6	62 %
110.B0	Techniques de denturologie	126	47	39	37 %
111.A0	Techniques d'hygiène dentaire	675	277	95	41 %
112.A0	Acupuncture	215	72	21	33 %
140.A0	Techniques d'électrophysiologie médicale	86	63	10	73 %
142.A0	Technologie de radiodiagnostic	464	186	199	40 %
144.A0	Techniques de physiothérapie	532	264	152	50 %
144.B0	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	73	50	18	68 %
145.A0	Techniques de santé animale	867	249	352	29 %
180.A0	Soins infirmiers	3 392	1 978	431	58 %
180.B0	Soins infirmiers (pour les détenteurs d'un DEP)	281	115	88	41 %
181.A0	Soins préhospitaliers d'urgence	901	421	180	47 %
310.A0	Techniques policières	1 597	497	480	31 %
310.B0	Techniques d'intervention en délinquance	892	487	252	55 %
310.C0	Techniques juridiques	717	467	141	65 %
311.A0	Techniques de sécurité incendie	266	179	61	67 %
351.A0	Techniques d'éducation spécialisée	1 718	1 187	112	69 %
388.A0	Techniques de travail social	1 109	679	113	61 %
551.B0	Technologies sonores	100	46	41	46 %
570.F0	Photographie	147	101	4	69 %
573.AF	Techniques des métiers d'art : lutherie	26	21	1	81 %
574.A0	Illustration et dessin animé	156	42	13	27 %
574.B0	Techniques d'animation 3D et de synthèse d'images	373	100	25	27 %
582.A1	Techniques d'intégration multimédia	509	375	87	74 %
SRAM	programmes dits « contingentés »	15 301	7 952	2 921	52 %
SRAM 1^{er} tour	Tous les programmes	64 013	48 410	3 418	76 %

1.7 LA SESSION D'HIVER

Le tableau 8 illustre l'évolution des admissions à la session d'hiver, au cours des six dernières années :

Tableau 8
Admission à la session d'hiver

	Hiver 2017	Hiver 2016	Hiver 2015	Hiver 2014	Hiver 2013	Hiver 2012
Demandes	16 199	16 224	17 009	17 164	15 433	17 076
Admis	11 191	10 992	11 308	11 341	10 208	10 957
Taux d'admission	69 %	68 %	66 %	66 %	66 %	64 %
Pourcentage de la demande en provenance du collégial	58 %	57 %	57 %	56 %	51 %	53 %

Si l'on compare les statistiques de l'hiver 2017 avec celles de l'hiver 2016, on observe une diminution du nombre des demandes (-25) et une augmentation du nombre d'admis (+199). Le taux d'admission est par conséquent en hausse pour atteindre 69 %.

1.8 LA SESSION D'ÉTÉ : UN PROCESSUS D'INSCRIPTION

Les opérations d'inscriptions se sont déroulées normalement et selon l'échéancier prévu. Le SRAM a traité 62 inscriptions de plus à l'été 2017 par rapport à l'été 2016, on peut donc considérer que le volume est similaire à celui de l'an dernier.

Tableau 9
Nombre d'inscriptions à la session d'été

Été 2017	2 550 inscriptions intercégeps
Été 2016	2 488 inscriptions intercégeps
Été 2015	2 098 inscriptions intercégeps
Été 2014	2 414 inscriptions intercégeps
Été 2013	1 990 inscriptions intercégeps
Été 2012	124 inscriptions intercégeps <small>(session annulée dans plusieurs cégeps en raison du conflit étudiant)</small>
Été 2011	2 321 inscriptions intercégeps

Le SRAM gère les inscriptions intercégeps à la session d'été de la plupart de ses cégeps membres à l'aide d'un système accessible en ligne développé par le Service de

l'informatique du SRAM. Les collègues s'en montrent très satisfaits, car son utilisation est facile et qu'il permet d'échanger des données fiables. Les cégeps participants effectuent eux-mêmes la mise à jour de leur offre de cours directement dans le système, ce qui permet de diffuser une information juste en temps réel. Le système d'inscription aux cours d'été permet également la gestion du nombre de places disponibles dans les cours et la gestion de listes d'attente.

Le système des cours d'été facilite la démarche des étudiants qui n'ont pas à se déplacer dans plusieurs cégeps pour tenter de s'inscrire. La période pour les inscriptions intercégeps à l'été 2017 a eu lieu du 25 au 27 avril inclusivement.

Notons que certains collègues membres du SRAM ne participent pas à l'opération « cours d'été » soit parce qu'ils n'offrent pas de cours, soit parce qu'ils ne souhaitent pas utiliser ce service (c'est le cas notamment de la plupart des collèges anglophones).

CHAPITRE 2

L'ADMISSION

Les opérations relatives à l'admission 2017 se sont très bien déroulées. Le SRAM a reçu pour l'automne 2017 un total de 73 658 demandes d'admission et 61 269 candidats ont été admis par l'ensemble des 32 collèges membres. Quant à l'admission de l'hiver, 16 199 demandes ont été traitées et 11 191 étudiants ont été admis. Le calendrier des opérations prévoit des dates limites précises pour chacun des tours (par exemple, le 1^{er} novembre à 23 h 59 pour le 1^{er} tour de la session d'hiver) et toutes les demandes incomplètes après ces dates sont transférées au tour suivant.

Comme cela a été expliqué en introduction au chapitre 1, les données figurant dans ce rapport portent principalement sur l'admission d'automne qui représente la plus grande opération d'admission du SRAM.

2.1 LE TRAITEMENT DES DOSSIERS

2.1.1 L'enregistrement de la demande d'admission à l'aide du portail

<http://sram.omnivox.ca>

L'enregistrement de la demande d'admission fonctionne sous le mode « entrevue personnalisée » disponible en français et en anglais. Le formulaire est généré au fur et à mesure que le candidat répond aux questions, adaptant ainsi le contenu afin qu'il soit conforme à la situation du répondant. Les directives sur la poursuite des opérations (documents à fournir pour compléter la demande et date de publication de la décision) sont données au candidat à la fin du questionnaire. Les documents demandés sont directement liés à la déclaration du candidat. Le temps moyen pour enregistrer une demande d'admission a été, cette année, de 16 minutes et 26 secondes. Pour l'admission d'automne 2017, le portail était accessible dès le 12 janvier. Les candidats ont donc disposé de plus de six semaines pour effectuer leur demande d'admission, acquitter les frais pour le traitement de la demande, et fournir les documents exigés, au besoin. Pendant ce délai, les candidats avaient également la possibilité de modifier leur choix de programme ou de collège.

Entre le 12 janvier et le 16 juin 2017, 537 768 consultations de dossiers en ligne ont été enregistrées dans le portail sram.omnivox, dont 151 899 avant la date limite du 1^{er} tour. Ce nombre est encore en croissance cette année. Cette année, le paiement des frais d'admission a été effectué en ligne pour 98 % des demandes, ce qui constitue un nouveau record. Les transactions ont été effectuées le jour même de la demande dans 82 % des cas.

Un candidat peut changer son choix de programme ou de collège après avoir acheminé sa demande d'admission et acquitté les frais de traitement du dossier. Pour toute la durée du processus d'admission de l'automne 2017, soit entre le 12 janvier et le 25 mai (date limite pour présenter une demande au 3^e tour), 10 061 choix ont été modifiés, dont 5 016 avant la date limite du 1^{er} tour. Le nombre de choix modifié avant la date du tour 1 est en croissance régulière, ce qui permet de croire que le choix de collège et de programme des candidats est de moins en moins cristallisé au moment de soumettre la demande d'admission. Cette situation est d'ailleurs observable également dès le lendemain de la date limite, car plusieurs candidats contactent le SRAM pour demander un changement de choix. Plus encore, une fois les verdicts des cégeps connus pour le 1^{er} tour, un nombre de plus en plus grand de candidats admis sont étonnés de ne pas pouvoir soumettre un nouveau choix au 2^e tour, car ils ont changé d'idée depuis le 1^{er} mars et ils souhaiteraient à cette date refuser leur admission et soumettre une nouvelle demande, ce qui n'est pas possible. Cette situation pourrait être liée à la disparition du cours d'éducation au choix de carrière dans le curriculum du secondaire ainsi qu'aux compressions budgétaires imposées au milieu scolaire ayant eu pour effet de réduire les services professionnels aux élèves.

Les professionnels de l'information scolaire et les candidats ont accès à une simulation directement sur le portail afin d'effectuer une demande fictive. Par cet exercice, ils peuvent ainsi prévoir toutes les étapes, toutes les questions et connaître à l'avance les documents qui seront requis avant la date limite, et ce, selon la situation déclarée (statut légal au Canada, études antérieures, etc.).

2.1.2 Les notes de la 5^e secondaire

Les commissions scolaires comme les écoles privées ont accepté, par le biais d'ententes signées, de transmettre électroniquement les résultats scolaires de leurs élèves. Seuls quelques établissements pour lesquels peu d'élèves soumettent une demande au SRAM n'ont pas participé au processus de transmission des résultats scolaires par voie électronique. Les candidats de ces écoles ont dû acheminer leur bulletin par l'un des

moyens mis à leur disposition par le SRAM soit : par l'entremise du portail sram.omnivox ou par la poste.

En exigeant la transmission électronique des notes, le SRAM s'assure que tous les résultats scolaires de la 5^e secondaire sont validés par l'école. Lorsqu'un résultat a été transmis électroniquement, toute demande de correction pour ce résultat doit parvenir au SRAM directement de l'école. Si un autre bulletin (corrigé) doit être considéré, celui-ci doit être envoyé au SRAM par l'école ou la commission scolaire. Les bulletins corrigés transmis par les candidats pour ces écoles ne sont pas traités.

Au 2^e tour, il y a également eu transfert électronique de notes, notamment quelques corrections dans les notes transmises pour le 1^{er} tour ainsi que la transmission du sommaire de la première et de la seconde étape pour les écoles et commissions scolaires qui n'avaient transmis que les résultats de la première étape au 1^{er} tour. Le 7 avril a marqué la fin de la transmission électronique des résultats pour les admissions de l'automne 2017. Ce sont ces résultats qui sont aussi utilisés pour l'analyse des candidatures au 3^e tour, car aucune nouvelle note n'est ajoutée par la suite au bulletin de l'élève avant son bulletin de fin d'année.

C'est à la fin de ces opérations que le SRAM détruit les fichiers reçus des organismes et envoie un avis à cet effet aux responsables de la transmission dans les établissements du secondaire.

2.1.3 Le traitement de certains autres résultats scolaires

Pour l'admission des candidats provenant du secteur des adultes au secondaire, cette année encore, le SRAM a traité dans ses systèmes les résultats non encore inscrits au Relevé des apprentissages du Ministère. Ces résultats ont été transmis au SRAM par le *Complément d'information au Relevé des apprentissages*. Celui-ci est issu d'une interface web sécurisée développée par le Service de l'informatique du SRAM. Cette interface est utilisée par des intervenants autorisés et authentifiés des centres d'éducation des adultes pour transmettre électroniquement les résultats finaux qui ne sont pas encore transmis à *Charlemagne* ou encore pour déclarer des inscriptions-cours.

Ces données sont utilisées sur la liste de classement des candidats adultes pour le calcul des différentes cotes liées au dossier secondaire adulte et apparaissent sur les profils scolaires. Le *Complément d'information au Relevé des apprentissages* n'est pas obligatoire

pour rendre complète une demande d'admission. Mais on comprendra que la présence des données extraites de ce document favorise l'admissibilité des candidats adultes.

Dans le cas de l'admission des candidats ayant effectué leurs études dans une autre province canadienne, le SRAM exige du candidat qu'il fournisse les relevés de notes des dernières années du secondaire ainsi que des copies des diplômes et autres relevés de notes d'études postsecondaires le cas échéant. C'est le professionnel de l'admission du collège qui doit procéder à l'analyse du dossier.

Pour procéder à l'étude des dossiers des candidats ayant fait des études à l'extérieur du Canada, les professionnels utilisent l'*Avis d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec*. Certains candidats fournissent un avis d'évaluation comparative produit par le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Toutefois, depuis plusieurs années, les services régionaux d'admission produisent également une évaluation, moins exhaustive, dont l'objet est d'évaluer l'admissibilité aux études collégiales du candidat. Pour produire ces avis, le SRAM a constitué une équipe de professionnels encadrés par un spécialiste en éducation comparée. À la différence de l'évaluation produite par le MIDI qui peut être utilisée pour l'admission universitaire ou pour l'obtention d'un emploi, l'avis produit par le SRAM peut seulement être utilisé aux fins d'admission à un programme d'études de niveau collégial et n'est pas remis au candidat, car il s'agit d'un outil de travail pour le collège. Dans le cas où un candidat a déjà demandé au SRAM de produire une évaluation comparative lors d'une demande d'admission antérieure, il devra en faire mention dans le cadre de sa nouvelle demande d'admission en ligne afin que l'évaluation soit extraite des archives numériques du SRAM et ajoutée à son dossier.

Les avis produits par les spécialistes du SRAM mentionnent, dans la mesure du possible, l'équivalence des niveaux d'études de mathématiques, de chimie et de physique atteints à l'étranger. Le SRAM a produit 4 321 avis d'évaluation comparative cette année (soit près de 332 de plus que l'an dernier).

Cette année, le SRAM a amélioré le service offert aux collèges en procédant à l'analyse des préalables pour les candidats ayant soumis un avis d'évaluation du MIDI, en fonction des relevés scolaires fournis. Cette nouvelle procédure permet aux collèges de disposer d'informations plus complètes pour l'analyse du dossier de ces candidats, car puisque l'avis d'évaluation du MIDI vise à permettre l'intégration au marché de l'emploi et non aux études, on y trouve peu d'information sur le cheminement scolaire du candidat. Ainsi, pour les

admissions de l'hiver et de l'automne 2017, le SRAM a reçu 2 580 avis d'évaluation comparative du MIDI dont 2 145 ont pu être analysés grâce à des documents scolaires complets.

Afin de répondre le plus adéquatement aux besoins des collèges qui doivent analyser les dossiers des candidats ayant effectué leurs études hors du Canada, le SRAM a réuni cette année un comité ad hoc dans le but d'échanger sur les outils fournis par le SRAM et les pratiques d'analyse dans différents collèges. Au terme de la rencontre, certaines pistes d'améliorations des pratiques et des outils du SRAM ont été formulées. La plupart de ces dernières ont été réalisées.

2.1.4 La présence des documents exigés

Le nombre de documents exigés pour présenter une demande d'admission est très restreint. Le SRAM utilise la procédure SRTDI2090 du système *Socrate* pour identifier les candidats dont le certificat de naissance a déjà été vérifié à l'un des ordres d'enseignement. Ensuite, pour permettre aux collèges d'établir plus facilement le statut de résident du Québec d'un étudiant, le Service de l'admission et de la gestion des dossiers écrit aux candidats nés au Québec, mais absents des systèmes d'identification du Ministère pour demander une copie de leur certificat de naissance. Seulement 265 candidats ont reçu une telle lettre cette année, et 219 d'entre eux ont fait parvenir le document approprié dans les délais requis. Il faut toutefois noter que le dossier du candidat qui ne soumet pas son certificat de naissance dans cette situation précise ne sera pas considéré comme incomplet si les documents considérés obligatoires et le paiement ont été reçus au SRAM avant la date limite.

2.1.5 Les demandes incomplètes

Une demande d'admission jugée incomplète à la date limite d'un tour est automatiquement transférée au tour suivant. Elle sera étudiée par un collège à ce tour, seulement si, entre-temps, elle a été complétée. Pour les admissions d'automne 2017, on a recensé 1 593 demandes d'admission créées au plus tard le 1^{er} mars qui sont restées incomplètes jusqu'à la fin des opérations des trois tours d'admission. Par contre, 1 552 demandes demeurées incomplètes au 1^{er} tour ont été complétées pour le 2^e tour, et 116 autres l'ont été pour le 3^e tour.

2.1.6 Transition vers les dossiers électroniques

Le SRAM procède depuis plus de trois ans au traitement entièrement électronique des dossiers de demande d'admission. Ainsi, grâce à son système Gite, tous les dossiers des candidats (incluant les documents qui y sont ajoutés) sont constitués et gérés de manière électronique. Cette nouvelle façon de faire engendre évidemment des modifications importantes dans les processus du Service de l'admission et de la gestion des dossiers et dans les transactions avec les collègues.

Les avantages des dossiers électroniques sont nombreux, mais les collègues doivent modifier leurs règles administratives ainsi que leurs calendriers de conservation avant de pouvoir utiliser seulement les dossiers électroniques. Par conséquent, pour les admissions de l'automne 2017, le SRAM a produit des dossiers imprimés pour un certain nombre de ses collègues, et uniquement pour les candidats admis, ce qui a beaucoup réduit la circulation de papier. Au terme des opérations d'admission de l'automne 2017, quinze cégeps avaient complètement abandonné les dossiers imprimés, pour utiliser seulement les dossiers numériques. Cette période de transition pose toutefois des défis importants qui ont été relevés avec succès grâce aux solutions technologiques mises en œuvre par le Service de l'informatique et à l'excellente capacité d'adaptation du personnel dédié à la gestion des dossiers.

Lors de l'assemblée générale annuelle de novembre 2016, les directeurs des études des collèges membres du SRAM ont adopté une résolution pour l'abandon définitif des dossiers imprimés à compter des admissions de l'automne 2018.

2.1.7 Un des plus grands défis du SRAM : les candidats de dernière minute

Depuis plusieurs années maintenant, on continue d'observer une tendance préoccupante concernant la date de réception des demandes d'admission pour le 1^{er} tour. Ainsi, 4 622 demandes pour l'admission d'automne 2017 ont été enregistrées dans le système sram.omnivox la seule journée du 28 février, soit la veille de la date limite du 1^{er} mars. Bien que le système ait été accessible à compter du 11 janvier, plus de 10 000 demandes ont été enregistrées entre le 27 février et le 1^{er} mars 2017. Cela signifie que le SRAM a reçu 16 % de toutes les demandes traitées au 1^{er} tour dans les 3 derniers jours. Les candidats présentant des demandes aussi tardivement ont alors très peu de temps pour compléter leur dossier et effectuer le suivi de leur demande si l'on considère que le SRAM a besoin d'au plus 24 heures pour effectuer le traitement des documents reçus. À la pression

engendrée par cette grande quantité de demandes de dernières minutes, s'ajoute le volume important de courriels, d'appels téléphoniques et d'interventions au comptoir qui doivent être gérés à l'approche du 1^{er} mars alors que les candidats s'affairent à fournir les documents requis et à effectuer le paiement des frais d'admission pour compléter leur demande.

2.1.8 La communication avec les candidats

Le SRAM est toujours à la recherche de moyens pour améliorer la communication d'information importante aux candidats. Cette année, deux modifications ont été apportées en lien avec le dossier en ligne des candidats. En premier lieu, le SRAM a ajouté la possibilité pour les candidats de recevoir avant la date limite des rappels par messages texte (SMS) lorsque leur dossier est incomplet. Cette option de messagerie s'ajoute à celles qui étaient déjà utilisées, soit les courriels et les appels téléphoniques automatisés. Le SRAM effectue un rappel hebdomadaire à tous les candidats dont le dossier est incomplet et qui ont signifié au moment de leur demande d'admission le souhait d'être contactés.

D'autre part, une rubrique a été ajoutée dans le dossier en ligne des candidats sur le site sram.omnivox afin de permettre aux collèges de donner des informations utiles aux candidats qui sont admis, notamment en ce qui a trait aux procédures pour l'inscription.

2.2 LES OUTILS

2.2.1 Les listes de classement et les profils scolaires

Les listes de classement et les profils scolaires de tous les collèges ont été rendus disponibles en format électronique sur le site sécurisé du SRAM le 2 mars en début de soirée. Parce que les dossiers électroniques sont aussi disponibles dès qu'ils sont complétés et que le classement est terminé, les collèges peuvent amorcer très rapidement l'étude des dossiers et procéder à la convocation des candidats pour la passation de tests, d'entrevues ou d'auditions dans les programmes où cela est requis.

À la demande des collèges, le SRAM traite les demandes de changement de programme de leurs étudiants déjà inscrits. Les collèges intéressés par ce service transmettent au SRAM les fichiers de données correspondant à ces candidats particuliers, et ce sans l'usage du site sram.omnivox. Depuis l'admission d'automne 2014, ces dossiers sont intégrés aux listes de classement produites pour les admissions régulières, tout en étant clairement identifiés afin de les différencier aisément des nouvelles demandes d'admission. Les collèges peuvent donc plus facilement comparer la qualité des dossiers scolaires des

candidats présentant des demandes de changements de programme avec ceux des candidats ayant soumis une demande d'admission régulière. Pour l'automne 2017, 26 collèges membres du SRAM ont participé à cette opération.

2.2.2 La liste de classement-verdict et son utilisation

L'admission-verdict permet à un collège d'automatiser en partie la sélection des candidats en définissant, par programme et par type de clientèle, des critères d'inclusion et d'exclusion. Le système est préalablement programmé pour assurer que les candidats sélectionnés respecteront les conditions d'admission générales et particulières imposées par le Ministère. Au 1^{er} tour de l'automne 2017, 24 722 candidats (51 % des admis, mais 39 % des demandes de ce tour) ont été admis par le truchement de l'admission-verdict. L'utilisation de la liste de classement-verdict est possible pour tous les tours d'admission. Les cégeps ont le choix de l'utiliser ou non. Compte tenu de l'échéancier plutôt serré aux 2^e et 3^e tours, cet outil permet aux collèges de procéder diligemment. La liste de classement-verdict est également disponible à la session d'hiver. Son utilisation pour chacun des tours est fortement encouragée, car elle améliore grandement la productivité dans le traitement des demandes d'admission et permet de consacrer davantage de temps aux dossiers qui nécessitent une analyse approfondie.

2.2.3 La liste des admissions multiples

Une liste des candidats admis à l'automne dans plus d'un établissement collégial (collège d'un autre service régional, collège hors service régional et collège privé) est produite à chacun des tours grâce à la bonne collaboration de chacun des intervenants afin de permettre aux collèges d'évaluer les risques de désistement de candidats admis en double. Depuis 2015, le SRAM produit cette liste à la fin de chacun des 3 tours de la session d'automne afin de mieux servir ses collèges.

2.2.4 La liste LS24 ou la vérification des dossiers des candidats admis

Le verdict d'admission que reçoit le candidat au printemps est conditionnel à l'obtention du DES à la fin de l'année scolaire et à la réussite des cours préalables au programme. Les cégeps doivent vérifier durant l'été, lorsque les résultats du Ministère sont publiés, si les candidats qu'ils ont admis demeurent admissibles au programme d'études collégiales choisi. Pour les soutenir dans cette importante opération, le SRAM produit les listes LS24 pour chacun des collèges. Ces listes identifient les candidats qui ne respectent pas les

conditions générales d'admission, les conditions particulières ainsi que ceux qui pourraient possiblement avoir besoin de cours de mise à niveau. Des listes présentant les résultats obtenus dans les cours de langue d'enseignement, dans les cours de langue seconde du secondaire, ainsi que la moyenne secondaire calculée par le Ministère (moyenne Socrate) sont aussi disponibles. Depuis 2014, la liste LS24 contient également les informations relatives aux demandes de changement de programme qui ont été transférées au SRAM.

La première production LS24 est disponible vers la mi-juillet. La seconde production, qui est disponible à la fin août, tient compte des examens de reprise du secteur des jeunes qui ont lieu au mois d'août.

2.2.5 La documentation

Comme chaque année, le SRAM a publié deux guides permettant de bien outiller les professionnels de l'admission dans leur travail : le *Cahier des procédures* et le *Guide de l'utilisateur de la liste de classement* pour l'admission Automne 2017. Ces guides sont distribués gratuitement dans les collèges membres et sont réservés à l'usage des professionnels de l'admission.

2.2.6 La formation

Les listes de classement, soutenues par les profils scolaires, permettent au personnel des collèges qui les utilise de s'assurer que les seuils d'admissibilité sont respectés et de raffiner le processus de sélection, le cas échéant. Qui plus est, elles se révèlent aussi de précieux instruments pour dépister la future clientèle des programmes d'aide à la réussite. Les professionnels engagés dans le processus d'admission ont été invités, encore cette année, à des séances de formation. Pour répondre à la demande, le SRAM a organisé en février une journée de formation d'initiation pour le personnel comptant peu d'expérience.

Le SRAM a aussi offert à l'automne une formation destinée au personnel technique impliqué dans l'admission au sein de ses collèges membres. Cette formation visait à permettre une compréhension de la logistique entourant le traitement des dossiers et l'importance de la synergie entre le SRAM et ses collèges. Toutes les opérations techniques relatives à l'admission ont été traitées.

2.3 L'ADMISSION DES CANDIDATS INTERNATIONAUX

Le portail sram.omnivox est adapté pour l'admission des candidats internationaux afin de répondre aux besoins spécifiques liés au traitement des dossiers de cette clientèle. De plus, la procédure d'admission pour ces candidats est différente et plus souple afin que soient entreprises sans délai les démarches dans le but d'obtenir tous les documents et permis requis pour étudier au Québec. Ainsi, le candidat international peut en tout temps choisir entre une demande d'admission pour une session d'automne ou une session d'hiver. La réception de ces demandes est continue et le SRAM fait suivre les dossiers aux collèges au fur et à mesure qu'ils sont complétés. Les collèges peuvent ainsi procéder immédiatement à l'analyse de ces dossiers et répondre rapidement aux candidats concernés.

En 2016-2017⁵, le SRAM a reçu 1 883 demandes complètes de candidats internationaux (205 de plus que l'année précédente pour une augmentation de 12 %) dont la majorité est francophone. Parmi ces candidats, 73 % ont été admis. Parmi les candidats admis, 88 % ont choisi des programmes du secteur technique, dont 46 % le secteur des techniques administratives.

Les tableaux 10, 11 et 12 présentent des données relatives à l'admission des candidats internationaux et à la provenance de ces candidats.

Tableau 10
Évolution des admissions de candidats internationaux 2012-2017

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Demandes d'admission (dossiers complets)	1 883	1 678	1 546	1 600	1 179	1 117
Dossiers admis	1 366	1 280	1 159	1 217	907	884
Dossiers refusés	517	398	387	383	272	233
Taux d'admission	73 %	76 %	75 %	76 %	77 %	79 %

⁵ Par souci de cohérence avec toutes les statistiques présentées dans ce rapport, seulement les statistiques relatives aux demandes complètes sont présentées pour les candidats internationaux.

Tableau 11

Répartition des candidats internationaux admis selon la famille de programmes

Famille de programmes	Nombre d'admis	Pourcentage des admis
Cheminevements particuliers	1	-
Préuniversitaires	163	12 %
Techniques biologiques	85	6 %
Techniques agroalimentaires	34	2 %
Techniques physiques	264	19 %
Techniques humaines	84	6 %
Techniques administratives	625	46 %
Techniques en arts et communication graphique	110	8 %
Total	1 366	100 %

Tableau 12

**Répartition des admissions de candidats internationaux selon le pays de provenance
Année 2016-2017**

	Demandes d'admission 2017 (dossiers complets)	Différences avec 2016	Dossiers refusés	Dossiers admis
France et ses territoires	874	43	143	731
Cameroun	173	-20	38	135
Algérie	143	35	49	94
Sénégal	110	69	43	67
Côte d'Ivoire	84	0	19	65
Maroc	74	-2	26	48
Haïti	68	25	24	44
République dém. Congo	67	-21	27	40
Tunisie	28	6	17	11
Togo	24	13	5	19
Burkina Faso	17	11	12	5
Vietnam	17	12	9	8
Brésil	14	5	4	10
Chine	13	6	12	1
Iran	12	8	11	1
Guinée	12	8	10	2
Madagascar	12	5	4	8
Bénin	10	-3	2	8
Colombie	10	7	6	4
Pays anglophones ⁶	10	-3	5	5
Autres pays	111	1	51	60
Total	1 883	205	517	1 366

⁶ Cette catégorie regroupe les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Au moment de produire ce rapport, on ne connaissait pas encore le nombre de ces candidats internationaux qui étaient inscrits dans les cégeps. Pour la rentrée scolaire 2016, ce sont 636 candidats, parmi les 1 280 admis l'an dernier, qui étaient en classe dans un cégep, ce qui représente un taux d'inscription de 50 %. Les candidats de la France et de ses territoires ont toutefois concrétisé leurs projets d'études collégiales dans une beaucoup plus grande proportion, car 78 % de ceux qui avaient été admis sont entrés au cégep à l'automne 2016. Des proportions semblables ont été observées les années précédentes.

L'INFORMATION

Centré sur sa mission, le SRAM véhicule une information uniforme, standardisée, permettant aux candidats, aux parents et aux conseillers d'utiliser un langage commun pour désigner des avenues, des choix, des options possibles pour les programmes d'études de toutes les régions. Cela permet également d'harmoniser la publication des informations des cégeps partenaires. Les prospectus et autres documents ainsi que les sites web des collèges présentent les attraits ou la particularité des versions des programmes d'études développés localement.

Le Service des communications du SRAM assure la qualité de l'information diffusée aux candidats aux études collégiales ainsi qu'aux intervenants des réseaux de l'enseignement secondaire et collégial.

3.1 LE TABLEAU DES PROGRAMMES OFFERTS

Outil pour les professionnels de l'information scolaire et document de référence pour les candidats aux études collégiales, le *Tableau des programmes offerts* a été distribué à plus de 100 000 exemplaires dans la province.

Les documents *Tableau des programmes offerts*, ainsi que les tableaux des places disponibles aux 2^e et 3^e tours, sont édités en français et en anglais. Le *Tableau des programmes offerts* (publié pour le 1^{er} tour de l'automne) fournit des informations détaillées aux candidats qui ne bénéficient pas des services d'accompagnement d'un professionnel de l'information scolaire dans le cadre de leur démarche de poursuite des études. Les tableaux des tours 2 et 3, ainsi que la liste des cégeps qui acceptent les admissions tardives, sont disponibles en format électronique seulement.

En ce qui concerne les admissions d'hiver, le SRAM publie le *Tableau des places disponibles* au tour 1 en versions imprimée et électronique alors que celui du 2^e tour est rendu disponible sur le site web du SRAM en version électronique seulement.

3.2 LES PUBLICATIONS ET ÉVÉNEMENTS

3.2.1 Le Guide pratique

Le *Guide pratique des études collégiales au Québec 2017* (12 000 copies) présente les préalables spécifiques pour l'admission au collégial. Il décrit tous les programmes menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales (DEC) offerts dans tous les établissements d'enseignement collégial du Québec.

Les programmes d'études collégiales offerts à la formation continue (AEC) sont quant à eux publiés sous forme de liste dynamique dans une section du site web du SRAM destinée aux candidats qui sont à la recherche de programmes de formation continue. Pour garantir la pertinence des informations concernant les AEC, le SRAM demande aux collèges de présenter seulement les programmes nouvellement offerts et ceux pour lesquels il y a eu des étudiants inscrits depuis les deux dernières années. Même si les renseignements sont colligés systématiquement en août et en décembre, la base de données est mise à jour au fur et à mesure selon la demande. La base de données sur les programmes d'AEC regroupe les informations provenant de la majorité des établissements collégiaux du Québec.

3.2.2 Les brochures

La brochure *De l'énergie dans mes études* est destinée aux élèves du secondaire. Elle est produite et distribuée en collaboration avec le Service régional d'admission du Saguenay-Lac-Saint-Jean (SRASL). Très appréciée des intervenants en information scolaire et professionnelle du secondaire, cette brochure est imprimée en plus de 70 000 exemplaires et envoyée gratuitement dans les commissions scolaires et les écoles privées des bassins du SRAM et du SRASL afin d'être distribuée aux élèves qui préparent leur admission aux études collégiales. Elle est aussi disponible en version électronique sur le site web du SRAM.

3.2.3 Relance des diplômés des programmes techniques

Après 28 années, le SRAM a abandonné cette année la production de son enquête Relance qui était effectuée par les collèges auprès de leurs diplômés de programmes de DEC technique. Cette décision, entérinée par les membres de l'assemblée générale, a été prise après maintes consultations menant au constat que les collèges ne disposent plus des ressources nécessaires pour mener à bien cette étude. Il a donc été entendu que le SRAM

utiliserait dorénavant dans ses publications les données de la Relance effectuée par le ministère de l'Enseignement supérieur. Les représentants du Ministère ont permis au SRAM d'utiliser les données et ont fait preuve d'une excellente collaboration dans ce dossier.

3.2.4 Pygma

L'équipe du Service des communications, de concert avec le Service de l'informatique, a consenti beaucoup d'efforts aux derniers préparatifs du nouveau site web d'information scolaire Pygma. Ce système, qui remplacera éventuellement le *Guide pratique des études collégiales*, doit être lancé à l'automne 2017.

La direction des communications et le directeur général du SRAM ont effectué de nombreuses présentations de Pygma auprès des dirigeants des collèges et du ministère de l'Enseignement supérieur. Ainsi, presque tous les collèges publics et privés du Québec qui offrent des programmes de DEC ont été rencontrés cette année dans le but de les convaincre de se joindre à Pygma. Le site a suscité beaucoup d'enthousiasme.

3.2.5 Les salons et les visites d'écoles

Les Rencontres secondaire-cégep

La 41^e édition du *Rendez-vous SRAM* a eu lieu le mardi 8 novembre 2016 au Centre Mont-Royal. Lors de cet événement, 15 ateliers portant sur des programmes d'études ont été présentés aux quelque 350 professionnels de l'orientation et de l'information scolaire présents. Tous les cégeps membres du SRAM étaient également présents avec un stand pour rencontrer les visiteurs.

La participation à des salons

Le conseiller en information scolaire et professionnelle du SRAM a participé, comme à chaque année, à la *Journée d'information sur la formation collégiale* du SRACQ en échange de la participation du SRACQ au *Rendez-vous SRAM*. Cet événement, qui a eu lieu le 4 octobre 2016, permet aux conseillers de la région de Québec d'obtenir des informations sur des programmes d'études qui sont offerts en exclusivité par des cégeps du SRAM.

Le SRAM a participé pour la seconde fois cette année au *Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec* ayant eu lieu au Palais des congrès de Montréal les 31 mai et 1^{er} juin 2016. De nombreux collèges membres du SRAM participent à ce salon qui accueille

chaque année près de 10 000 visiteurs originaires de plus de 100 pays. Lors de cet événement, l'équipe du Service des communications du SRAM a agi à titre de ressource-conseil en matière de formation, permettant ainsi aux collègues de se concentrer sur la promotion de leurs programmes d'études. Un document descriptif du système scolaire québécois spécifiquement conçu pour répondre aux besoins de la clientèle de cet événement a été distribué. Ce type d'intervention inhabituel au SRAM a été élaboré en réponse aux besoins exprimés par les collègues.

D'autres événements d'information scolaire

Le SRAM répond également à l'invitation d'écoles secondaires et de centres d'éducation des adultes qui souhaitent présenter une conférence sur l'admission dans le cadre d'événements d'information scolaire et professionnelle. Cette année, entre octobre et la fin février, le SRAM a présenté des conférences dans une vingtaine d'institutions scolaires.

Ces événements permettent donc aux cégeps et au SRAM de rencontrer directement les candidats, leurs parents, leurs conseillers. Les « portes ouvertes » des cégeps constituent également une excellente façon de créer un contact étroit avec les jeunes. Le calendrier des « portes ouvertes » des cégeps membres est publié sur le site web du SRAM accessible directement depuis la page d'accueil. Les écoles affichent généralement ce calendrier dans leurs centres de documentation en information scolaire et professionnelle.

En plus des visites effectuées sur son territoire, le SRAM a participé encore cette année à une tournée d'écoles secondaires franco-ontariennes situées à proximité du Québec. Cette tournée, qui est initiée par quelques universités québécoises, permet d'offrir de l'information scolaire à une clientèle présentant un certain potentiel pour les cégeps du SRAM.

3.2.6 www.sram.qc.ca

Le site www.sram.qc.ca demeure l'outil de communication principal du SRAM en matière d'informations générales. Ainsi, entre le 20 septembre 2016 et le 30 juin 2017, 478 782 visiteurs (soit au-delà de 60 000 de plus que l'an dernier, ce qui représente un nombre record de visiteurs) ont visionné 2 171 606 pages du site web du SRAM, soit 65 206 pages de plus que l'année précédente. Les usagers ont consulté de 2 à 3 pages par visite. Le mois de février compte à lui seul 108 017 visiteurs avec une recrudescence entre le 22 et le 28 février (42 133 visiteurs). Le 4 avril, date à laquelle les verdicts d'admission du 1^{er} tour

ont été publiés sur le portail sram.omnivox, 47 131 visites ont été enregistrées sur le site général du SRAM.

Quand on observe la provenance des visiteurs, on remarque qu'outre le Canada, la France, les États-Unis, l'Algérie et le Maroc demeurent les pays qui présentent les plus grandes concentrations de visiteurs du site.

En plus de son contenu destiné au grand public, le site web du SRAM compte trois zones sécurisées où sont publiées des informations pertinentes à des groupes spécifiques d'interlocuteurs du SRAM : les professionnels de l'information scolaire et de l'orientation ainsi que les registraires et les aides pédagogiques individuels (API) des collèges membres du SRAM.

3.2.7 Des demandes de renseignements par courriel

Le Service des communications répond à de très nombreuses demandes d'information reçues à l'adresse info@sram.qc.ca, via son site web www.sram.qc.ca ainsi que par le portail sram.omnivox. Le Service des communications répond aux questions portant sur les procédures d'admission et le suivi des demandes, en plus de fournir de l'information scolaire (programmes, préalables, cégeps offrant un programme). À l'exception des fins de semaine, tous les courriels de candidats reçoivent une réponse dans les 24 heures suivant leur réception. Ce service s'ajoute aux nombreux appels téléphoniques des conseillers, des candidats ou de leurs parents auxquels le personnel du Service de l'admission et de la gestion des dossiers doit répondre, de concert avec le Service des communications. Les périodes de pointe pour le service à la clientèle ont lieu à l'approche des dates limites pour les demandes d'admission, soit en octobre, février et mars, ainsi qu'au moment de la publication des verdicts d'admission.

3.3 LA PUBLICITÉ

Les changements importants dans le monde des publications et de la fréquentation médiatique ont incité le SRAM à revoir ses campagnes publicitaires. Ainsi, bien que la campagne pour faire connaître la date du 1^{er} novembre soit demeurée similaire à celle des années précédentes (plan média principalement composé de journaux locaux et de grands quotidiens du territoire du SRAM), celle en vue du 1^{er} mars a pris une tout autre forme. Afin de mieux joindre la clientèle ciblée par les campagnes médias (les parents des jeunes et les candidats potentiels ne fréquentant plus le secondaire), le SRAM a concentré ses efforts

publicitaires dans les médias numériques avec un placement publicitaire établi par programmation auquel se sont ajoutées quelques parutions dans *La Presse+*. Dans le cadre de cette nouvelle campagne publicitaire, le SRAM a également rejoint les réseaux sociaux en créant sa page Facebook. Les retombées de la nouvelle campagne ayant été très satisfaisantes, la formule sera raffinée pour être répétée dans l'avenir.

3.4 LE RECRUTEMENT INTERNATIONAL

Cette année, le SRAM a poursuivi ses activités de recrutement international, en collaboration avec la Direction des affaires internationales (DAI) de la Fédération des cégeps et les autres services régionaux d'admission. Des représentants de certains cégeps membres ont accompagné les délégués du SRAM dans leurs missions en France. Le SRAM a assumé les coûts de transport des représentants de ces cégeps. Il a également assumé les frais de location des stands en collaboration avec les deux autres services régionaux d'admission de la province.

La DAI, le SRAM, le SRACQ et le SRASL continuent d'œuvrer ensemble au sein d'une table de concertation grâce à laquelle ils ont pu faire le bilan des récentes missions, clarifier les objectifs, consolider les pratiques dans les domaines de l'information et de l'admission, convenir d'un mode de partage des différentes missions afin de couvrir les salons dans des régions offrant le meilleur potentiel de recrutement. Ils ont également travaillé à uniformiser les informations pour les étudiants en provenance de l'étranger afin de présenter un portrait plus standard de l'admission dans les cégeps du Québec.

Deux nouveaux salons se sont ajoutés au calendrier des missions internationales pour l'année 2016-2017 : il s'agit du *Salon des formations internationales* de Lyon et de Nice. Jugés très porteurs par les délégués et les chefs de mission, ces deux événements seront ajoutés à la liste des opportunités de recrutement international pour la prochaine année.

Le tableau 13 présente le sommaire des missions de recrutement international réalisées par le SRAM en 2016-2017.

Tableau 13
Missions de recrutement international 2016-2017

Dates	Lieu	Participants pour le SRAM	Chef de mission
5 novembre 2016	Lyon	Cégep Heritage	SRACQ
25 et 26 novembre 2016	Nantes	Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	SRAM
2 et 3 décembre 2016	Grenoble	Collège de Valleyfield	SRASL
6 au 8 janvier 2017	Bordeaux	Cégep de l'Outaouais	SRAM
12 au 14 janvier 2017	Rennes	Cégep André-Laurendeau	SRAM
13 au 15 janvier 2017	Lyon	Cégep de Trois-Rivières	SRACQ
13 et 14 janvier 2017	Nice	Chefs de mission uniquement (exploration)	
26 au 28 janvier 2017	Amiens	N.A.	SRAM
28 au 30 janvier 2017	Paris (SFI) + Portes ouvertes de l'ambassade du Canada	Cégep de Sherbrooke	SRACQ

LA RECHERCHE

Les activités du Service de la recherche sont principalement axées sur le soutien aux usagers des établissements affiliés aux systèmes PSEP et DÉFI⁷ dans leurs travaux sur les cheminements scolaires. Plus précisément, ces activités de soutien consistent à : former les usagers à l'utilisation des systèmes; répondre à leurs demandes d'aide dans la production de données ou de rapports statistiques et dans l'interprétation des résultats; les informer de tout changement apporté aux systèmes, y compris chacune des mises à jour. En outre, le Service de la recherche travaille avec le Service informatique pour le développement d'outils informatisés. De ces développements découlent la mise à jour des guides d'utilisation, la rédaction de documents d'information et l'organisation de sessions de formation. Le Service de la recherche participe occasionnellement à des congrès, colloques ou journées de réflexion sur la réussite.

4.1 LES SYSTÈMES PSEP ET DÉFI

4.1.1 Les nouveautés dans PSEP

Le développement de la nouvelle version de PSEP demeure la grande priorité du service depuis les dernières années. Les deux professionnelles du Service y consacrent, de concert avec le Service de l'informatique, une grande part de leurs énergies afin d'en faire un système fiable et convivial, répondant aux besoins des collègues. Au printemps 2017, une version test du nouveau PSEP a été rendue accessible à un groupe restreint d'utilisateurs qui ont formulé de nombreux commentaires pertinents ayant mené à des ajustements. Les travaux devraient être finalisés avant la fin de l'année 2017.

4.1.2 Les nouveautés dans DÉFI

Au cours de l'année 2016-2017, quelques modifications ont été apportées au système DÉFI, notamment l'ajout d'une nouvelle variable concernant la base d'admission des étudiants constituant les cohortes.

⁷ Les établissements affiliés aux systèmes PSEP et DÉFI comptent les 48 cégeps du réseau, des écoles gouvernementales (ITHQ, ITA à Saint-Hyacinthe et à La Pocatière, Macdonald College) et 5 collèges privés (André-Grasset, Collégial international Sainte-Anne, Jean-de-Brébeuf, LaSalle, Marianopolis).

4.1.3 Les statistiques d'utilisation

De juillet 2016 à juin 2017, le système PSEP a répondu à 11 759 requêtes provenant des usagers des 61 établissements affiliés (cégeps ou campus, collèges privés).

Le système DÉFI a traité cette année 2 902 requêtes externes provenant directement des usagers de 37 établissements.

4.1.4 Les sessions de formation

Le Service de la recherche a offert à l'automne 2016 deux séances de formation à Montréal pour chacun des systèmes PSEP et DÉFI, ainsi qu'une formation à Québec pour PSEP uniquement. Au total, 25 personnes ont bénéficié de la formation PSEP alors que 15 personnes ont participé à la formation DÉFI d'une durée de deux jours. Exceptionnellement, une formation PSEP a également été donnée au printemps 2017 en raison du nombre élevé de personnes intéressées. Quatorze participants ont bénéficié de cette formation supplémentaire. Enfin, il importe de mentionner que le matériel pédagogique utilisé lors de ces formations a été entièrement révisé cette année.

4.2 LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

En plus des services habituels de soutien aux usagers, le Service de la recherche a répondu cette année encore à plusieurs demandes de collègues, de groupes de collègues ou d'organismes, en leur fournissant des données ou en produisant des rapports d'analyse statistique portant sur des questions générales ou particulières. Soulignons notamment la poursuite de la collaboration à une recherche menée par le professeur chercheur Philippe Gagné dans le cadre de son projet PAREA portant sur les compétences en français langue seconde des cégépiens des collèges anglophones.

Aussi, comme par les années passées, le Service de la recherche a poursuivi l'étude sur la réussite au collégial de diverses clientèles spécifiques : les étudiants admis sous conditions en application du RREC et les étudiants issus du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ).

Enfin, le Service de la recherche a publié en mars 2017 un numéro de son bulletin d'information *Les têtes chercheuses*. Ce bulletin, publié sporadiquement en version électronique uniquement, présente des articles étayés portant sur des enjeux préoccupant le milieu collégial et liés aux activités de recherche menées au SRAM. Le numéro publié

cette année a notamment présenté une analyse sur le lien entre la réussite des cours en première session au collégial et le taux de diplomation. Le bulletin est envoyé systématiquement à tous les usagers de PSEP et DÉFI qui peuvent aussi y lire des trucs et astuces pour l'utilisation de ces systèmes.

4.3 RÉUSSITE EN PREMIÈRE SESSION, PERSÉVÉRANCE ET DIPLOMATION

À la page 51 est présenté l'habituel tableau statistique sur la réussite en première session, la persévérance et la diplomation des étudiants. Les données proviennent du système PSEP, mis à jour le 7 avril 2017.

Le terme « cohorte », dans ce tableau, désigne l'ensemble des étudiants qui ont commencé leurs études collégiales au début d'une même année scolaire. La cohorte 2016, par exemple, regroupe les 34 398 nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2016 (dans les collèges du SRAM).

Dans la cinquième colonne du tableau, le *taux de réussite moyen* est la moyenne des taux de réussite de l'ensemble des étudiants d'une même cohorte. Le taux de réussite de chaque étudiant est le rapport, exprimé en pourcentage, entre le nombre de cours réussis et le nombre de cours suivis en première session par cet étudiant.

Dans la sixième colonne, la persévérance est mesurée par le *pourcentage d'étudiants réinscrits en 3^e session*; il s'agit des étudiants qui sont demeurés inscrits, sans interruption, au moins jusqu'à la troisième session, et ce, quel que soit le programme ou le collège.

Finalement, les statistiques sur la diplomation donnent les *pourcentages de diplômés* calculés d'abord au terme de la durée minimale. La durée minimale est donc de 2 ans pour un programme préuniversitaire et de 3 ans pour un programme technique ou pour les étudiants d'abord inscrits en Tremplin DEC. Le tableau présente ensuite les taux de diplomation calculés respectivement 1 an, 2 ans, 3 ans et 4 ans au-delà de la durée minimale des études.

Dans la lecture de ce tableau, il importe de prendre en considération que des modifications ont été apportées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) par le Ministère en 2007 et en 2008. Ainsi, en 2007, les modifications ont eu pour effet d'abaisser le seuil d'admission aux études collégiales pour la matière mathématique, permettant aux détenteurs d'un DES avec les mathématiques 416 d'accéder aux études collégiales.

En 2008, un assouplissement des règles d'admission a été introduit, permettant ainsi aux collèges d'admettre aux études collégiales (sous condition) des candidats n'ayant pas obtenu leur DES en raison d'un déficit de 6 unités ou moins. Un cadre d'obligations spécifiques entoure l'admission et le suivi de ces candidats particuliers.

Également, 2010 marque l'arrivée au collégial de la première cohorte d'étudiants diplômés du PFEQ (régime J5).

Tableau 14

Réussite en première session, persévérance et diplomation⁸
(cohortes 2005 à 2016, nouveaux inscrits, ensemble des collèges du SRAM)

Cohorte	Nombre initial d'étudiants	Moyenne générale du secondaire (MGSP)	Réussite des cours de la première session		Persévérance en 3 ^e session (%)	Diplomation				
			Pourcentage d'étudiants ayant réussi tous les cours	Taux de réussite moyen (%)		Pourcentage de diplômés (DEC) *				
						Durée minimale prévue	1 an de plus	2 ans de plus	3 ans de plus	4 ans de plus
2005	29 329	78,7	57	82	81	34	54	61	65	67
2006	31 600	78,7	58	82	81	33	53	61	65	67
2007	34 507	78,3	56	80	79	32	52	60	64	66
2008	36 223	78,3	55	80	79	32	52	59	63	65
2009	36 312	78,0	55	80	79	30	50	59	63	65
2010	36 631	77,5	55	80	79	28	50	59	63	N.D.
2011	36 289	77,5	56	80	80	29	51	59	N.D.	N.D.
2012	35 901	77,5	57	81	80	30	52	N.D.	N.D.	N.D.
2013	35 950	77,7	58	81	81	30	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2014	35 825	78,1	57	81	80	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2015	34 946	78,3	57	81	80	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
2016	34 398	78,5	57	81	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.

* Pour le calcul de ces données, tous les DEC inscrits dans le fichier des diplômés ont été comptés, peu importe le programme ou le collège.

N.D. : Cohorte trop récente pour que cette donnée ait été calculée au moment où nous avons effectué cette mise à jour.

⁸ La manière de présenter ces données a été modifiée à partir de 2009-2010. Il importe d'en tenir compte si ce tableau devait être comparé avec ceux produits dans les éditions antérieures du rapport annuel du SRAM.

L'INFORMATIQUE

Cette section traite du Service de l'informatique dont les travaux occupent un rôle primordial en soutien à la mission du SRAM. Le Service de l'informatique rassemble la plus grande équipe parmi les unités de travail du SRAM avec 11 employés. Les tâches du Service de l'informatique sont toujours en croissance et son personnel est engagé dans un processus continu de formation (Linux et Python) afin d'offrir aux usagers des systèmes performants qui répondent toujours à l'évolution rapide et constante des technologies de l'information.

5.1 LES DÉVELOPPEMENTS ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

Les sites et les systèmes du SRAM font l'objet de modifications continues afin d'améliorer leur performance, de suivre l'évolution des technologies, de les adapter aux nouveaux paramètres des réseaux de l'enseignement collégial et secondaire ainsi qu'à certains changements en lien avec les règles et les systèmes du Ministère, ou encore pour les rendre plus aptes à répondre aux besoins des usagers. En ce sens, l'équipe du Service de l'informatique du SRAM a procédé à une multitude de mises à jour, de modifications et d'ajustements aux systèmes permettant au SRAM d'effectuer ses opérations et d'améliorer les services offerts aux cégeps et aux candidats.

En ce sens, de nouveaux indicateurs ont été ajoutés au système Classer afin de fournir aux collèges des informations encore plus spécifiques qui sont utiles dans le processus de sélection des candidats et d'analyse des dossiers académiques.

Le développement de plusieurs nouveaux systèmes et divers projets d'améliorations informatiques est en chantier. La coordination de tous les travaux de développement, d'implantation et de réécriture de systèmes avec les opérations régulières représente un défi de taille, car la qualité des services offerts par le SRAM doit être maintenue en toutes circonstances.

PSEP

Entre autres projets, le Service de l'informatique, en étroite collaboration avec le Service de la recherche, travaille depuis plusieurs années à la réécriture complète du système PSEP. La révision de ce système est très exigeante, car une grande minutie est exigée afin de

s'assurer de la fiabilité des données. Le nouveau système, qui devrait être terminé en 2017, offrira la même rigueur qu'auparavant, mais son utilisation sera plus conviviale.

Admission tardive

Le Service de l'informatique a consenti cette année encore beaucoup d'efforts au développement du portail qui permettra les admissions tardives. Ce projet de grande envergure est attendu depuis plusieurs années par les cégeps. Grâce à ce portail, les collègues disposeront rapidement et en continu de tous les outils habituels du SRAM (liste de classement et profils scolaires) à leur disposition pour analyser les candidatures retardataires. L'implantation du système est effectuée par étapes. Un test décisif a été mené par une douzaine de collègues pour les admissions tardives de la session d'automne 2017 alors que plus de 700 candidats ont pu soumettre ou compléter une demande d'admission tardive via le nouveau portail du SRAM. Le SRAM envisage la possibilité de permettre à tous ses collègues membres d'utiliser le portail à son plein potentiel à compter des admissions d'hiver 2018.

Tous les modules du système d'admission tardive ayant maintenant été complétés et testés, il est possible de croire que le moment où le SRAM disposera de sa propre interface de demande d'admission est maintenant proche.

Classer-direct

L'interface Classer-direct est un outil que le SRAM a récemment mis à la disposition de ses collègues afin de leur donner une certaine autonomie dans le traitement de dossiers dans des situations particulières. Très utile dans le cas des admissions tardives, il permet en premier lieu de vérifier la situation d'un candidat afin de savoir si le collègue doit traiter sa demande à titre de transfert ou d'admission tardive. Une fois la situation du candidat déterminée, le système permet le suivi du processus d'admission tardive des candidats ayant soumis une demande. Il fournit donc au collègue de l'information sur l'évolution du traitement de chaque demande d'admission tardive reçue via le système du SRAM pour son collègue, en plus de permettre l'extraction des profils scolaires et de fichiers Idéfix une fois le classement effectué. C'est également par cette interface que le collègue transmet ses décisions pour les dossiers traités en admission tardive. Les décisions sont alors publiées automatiquement dans les dossiers en ligne des candidats.

Outre l'usage prévu pour les admissions tardives, l'interface Classer-direct est également utile au Cégep à distance qui fait appel au SRAM pour le traitement de ses demandes d'admission qui ne sont pas soumises à un calendrier fixe comme les autres cégeps.

Admission-multiple

Un nouvel outil a été développé par le SRAM afin de permettre à ses collègues membres de repérer les candidats ayant été admis dans leurs collèges qui ont également été admis dans un ou plusieurs autres collèges qui ne sont pas membres du SRAM. Le système admission-multiple est une interface qui permet le téléchargement de listes de candidats admis dans les collèges hors SRAM grâce à la collaboration des autres services régionaux d'admission, des collèges privés et des collèges indépendants. Ces listes sont ensuite croisées avec les données du SRAM afin de produire ce qu'il est convenu d'appeler une liste des admissions multiples. Cette information est cruciale pour la gestion des places, notamment dans les programmes où les collèges doivent appliquer un contingentement.

Pygma

Le Service de l'informatique a été fortement sollicité cette année pour le raffinement et la programmation de la version mobile du nouveau site web d'information scolaire du SRAM qui porte le nom de Pygma. Ce site permettra de regrouper en un seul lieu des informations utiles au choix d'orientation et à la stratégie d'admission. Le lancement de Pygma a été reporté à l'automne 2017, car il a été décidé que le site regrouperait les informations sur les DEC offerts dans tous les collèges de la province.

La sécurité informatique

Alors que les outils informatiques se développent et se raffinent sans cesse, la sécurité des systèmes informatiques et la protection des données sont des enjeux de taille qui nécessitent une grande vigilance. L'équipe du Service de l'informatique du SRAM est particulièrement préoccupée par cet enjeu et déploie beaucoup d'efforts afin de veiller à la sécurité de ses systèmes et de ses serveurs.

Cette préoccupation a été partagée avec toute l'équipe du SRAM cette année puisqu'un spécialiste en la matière est venu effectuer une présentation à l'ensemble du personnel pour les sensibiliser à la sécurité informatique et aux risques qui peuvent être encourus tant dans leurs fonctions de travail que dans leur vie personnelle. Cela a permis d'accroître la vigilance des employés, car la sécurité informatique est la responsabilité de tous.

LE DÉVELOPPEMENT

Cette section traite des grands dossiers de la direction générale.

6.1 LA GESTION FINANCIÈRE

Le SRAM tire la très grande part de ses revenus des frais de traitement des demandes d'admission. La bonne santé financière de la corporation permet de maintenir les frais à acquitter par les candidats réguliers à 30 \$ depuis la session d'hiver 2013. Les frais de traitement de dossier pour les candidats internationaux sont demeurés à 85 \$, ce qui inclut la réalisation d'une évaluation comparative des études. Rappelons que le traitement des dossiers des candidats internationaux exige davantage de travail et que les trois services régionaux d'admission ont conclu une entente afin d'exiger une tarification uniforme.

6.2 LES RENCONTRES AVEC LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES ÉTUDES ET LES REGISTRAIRES NOUVELLEMENT NOMMÉS

Quelques nominations aux postes de direction des études et de registraires ont eu lieu dans les cégeps du SRAM cette année. Comme cela est coutume, le directeur général a rencontré personnellement les nouveaux directeurs et nouvelles directrices des études afin de les informer du rôle que joue le SRAM en vertu des différentes facettes de son mandat. Ces rencontres permettent aussi de les sensibiliser au rôle qu'elles et ils ont à jouer comme membres de l'assemblée générale du SRAM. Ainsi, cinq nouvelles directions d'études ont été rencontrées cette année. Les nouveaux registraires ont également été conviés à une rencontre. Afin d'assurer la bonne marche des opérations, il importe de bien leur expliquer le rôle du SRAM, les services qu'il offre ainsi que les nombreuses interactions existant entre le SRAM et leur collègue. Cinq nouveaux registraires ont bénéficié de cette formation cette année.

6.3 UNE AIDE-CONSEIL

Le directeur général produit des statistiques sur l'admission pour répondre à des préoccupations particulières des directeurs des études du SRAM, des directeurs des études porte-parole des programmes techniques, de ministères ou d'organismes comme la

Fédération des cégeps ou le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM). Ces statistiques produites sur mesure portent sur des données segmentées ou regroupées en fonction de besoins spécifiques qui visent souvent à étudier des tendances. Les champs de segmentation sont pour la plupart liés aux programmes et aux collèges et portent sur des années ciblées. Ils peuvent également porter sur le comportement de la clientèle d'une région et sur les raisons de refus. Les données sont disponibles sur le système DALI pour des usagers autorisés des collèges, mais les organismes autres que les collèges n'y ont évidemment pas accès. De plus, le SRAM se révèle un partenaire utile et recherché pour répondre aux besoins stratégiques des collèges.

Après maintes consultations, le Ministère a effectué à la fin de septembre 2016 une révision des préalables de mathématiques pour plusieurs programmes techniques cette année. Les changements ayant été entérinés tardivement, le SRAM, de concert avec les autres services régionaux d'admission, a dû publier un communiqué. D'autres consultations ont par la suite été menées par le Ministère afin de modifier les conditions particulières d'admission d'un autre groupe de programmes techniques. Le SRAM a fait valoir l'importance de publier rapidement les nouvelles informations afin que les candidats aux études collégiales puissent être bien informés pour planifier leur cheminement scolaire en amont du processus d'admission.

De plus, les services régionaux d'admission se sont investis dans des discussions avec le Ministère afin de prévenir la disparition des conditions particulières d'admission (préalables) définies selon les anciens régimes de sanction au secondaire. Ce projet, qui était mis de l'avant par le Ministère, posait de sérieux problèmes pour les collèges, car il présupposait l'équivalence des apprentissages entre les cours des anciens régimes et ceux du Renouveau. Or cette idée est en contradiction directe avec les principes énoncés par le Ministère lui-même au moment de l'implantation du Renouveau. Il demeure important d'articuler les préalables pour l'admission aux programmes d'études collégiales avec les cours des anciens régimes, en plus de ceux du Renouveau, car de nombreux candidats proviennent du secondaire secteur des adultes où les cours du Renouveau n'ont pas encore été implantés à ce jour. Également, de nombreux candidats ont effectué leurs études au secteur des jeunes du secondaire avant l'implantation du Renouveau. L'implication des représentants des services régionaux d'admission a permis d'éclairer les décideurs du Ministère sur les impacts du projet initial qui a finalement été remplacé par une opération exhaustive de révision des préalables des anciens régimes pour l'ensemble des

programmes techniques. La collaboration entre le Ministère et le SRAM fut très appréciable dans ce dossier.

6.3.1 Offre de formation collégiale sur le territoire québécois

À la suite de la publication du rapport final du Chantier sur l'offre de formation collégiale (Guy Demers, juin 2015), le Ministère a créé un programme de bourses pour encourager la mobilité des étudiants vers les régions en décroissance de population. Bien que le SRAM n'ait pu promouvoir ce programme en raison de l'absence d'une structure d'attribution fixe des bourses, il a toutefois collaboré avec deux collèges qui offraient des bourses pour des initiatives spécifiques de communication auprès de candidats refusés ciblés. Ces deux opérations ont été rendues possibles grâce à des collaborations entre collèges.

6.3.2 Des services élargis pour répondre aux besoins des collèges membres

Le SRAM s'est ouvert depuis quelques années à mettre en place des procédures flexibles afin de toujours mieux répondre aux besoins de ses collèges membres en matière d'admission, notamment dans le cadre de certaines opérations débordant du cadre de l'admission régulière dans les programmes de DEC.

Ainsi, le SRAM offre maintenant de l'assistance dans le traitement des dossiers de demande d'admission pour des programmes offerts à la formation continue, qu'il s'agisse de DEC ou d'AEC (attestation d'études collégiales). Les services du SRAM étant fiables et rapides, les collèges qui font le choix d'y recourir s'assurent de la conformité des dossiers aux exigences ministérielles, d'alléger leur processus d'analyse de candidatures souvent très fastidieux et de faciliter la sélection dans les cas où la demande excède le nombre de places disponibles. Des représentants de la direction du SRAM ont effectué cette année des visites personnalisées dans 6 collèges, en plus de rencontrer les directeurs de la formation continue des cégeps de Montréal (grâce au Regroupement des collèges du Montréal métropolitain) dans le but de faire connaître sa nouvelle offre de services. Plusieurs collèges ont déjà manifesté leur intérêt à faire appel au SRAM pour le traitement d'une partie des dossiers de candidatures pour leurs programmes offerts à la formation continue.

Enfin, des opérations particulières de classement peuvent être offertes à des cégeps en fonction de besoins spéciaux, comme cela a été initié en 2015 pour le Cégep à distance, une direction du Collège de Rosemont, dont le processus d'admission est continu.

6.4 CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Le directeur général du SRAM a été sollicité encore cette année pour effectuer des présentations portant sur l'admission collégiale. Il a notamment été invité à présenter les conditions d'admission ainsi que le processus d'analyse et de classement du SRAM à des dirigeants et des professionnels de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), de l'English Montréal School Board (EMSB), du sous-comité de la sanction Montérégie-Est et d'un rassemblement des écoles sport-études de niveau secondaire ainsi qu'à des conseillers d'orientation de l'Université du Québec à Montréal. De plus, il a été invité par la Commission des affaires pédagogiques (CAP) de la Fédération des cégeps pour effectuer une présentation aux directions des études des collèges sur les impacts du projet du Ministère de supprimer les préalables des anciens régimes du secondaire.

6.7 RESSOURCES HUMAINES ET FORMATION AU SRAM

Soucieux de la qualité des services qu'il offre à ses membres, le SRAM investit dans la formation de son personnel sur qui repose la garantie de cette qualité. Ainsi, année après année, le personnel du SRAM peut bénéficier de formations appropriées aux exigences de leurs fonctions.

Des employées en relation avec la clientèle ont également poursuivi leur apprentissage de l'anglais afin d'améliorer leur bilinguisme.

6.8 COLLABORATION AVEC LES AUTRES SERVICES RÉGIONAUX D'ADMISSION

Les liens de collaboration entre le SRAM, le SRACQ et le SRASL se consolident d'année en année. Cette collaboration est cruciale, car elle permet une cohérence dans les pratiques et le discours, en plus d'assurer un impact plus grand des interventions dans certains dossiers, notamment auprès du Ministère. Le travail conjoint des trois services régionaux d'admission s'est avéré nécessaire encore cette année, notamment dans des dossiers reliés à des révisions des conditions d'admission aux études collégiales, qu'il s'agisse des conditions particulières ou du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

Le recrutement international est également un dossier où le travail conjoint des services régionaux d'admission est précieux, car il permet une approche réseau contribuant à la bonne image de notre offre de formation collégiale à l'étranger, en plus de maximiser

l'efficacité des opérations par un partage des coûts et des responsabilités, le tout dans un véritable climat de collaboration.

6.9 CONTRIBUTION DU SRAM À LA SYNERGIE DU RÉSEAU

À la lecture du présent rapport, on peut constater que le SRAM contribue à la synergie entre les collèges et les différentes organisations impliquées de près ou de loin dans l'admission collégiale. Désireux d'harmoniser les opérations de tous les intervenants au bénéfice des candidats aux études collégiales, le SRAM organise plusieurs formations qu'il offre gratuitement à ses membres afin de favoriser le savoir, les échanges et la mise en commun des expertises. En cette période d'austérité très éprouvante pour les collèges, le SRAM met tout en œuvre pour rendre ses activités accessibles à ses membres, allant même jusqu'à assumer leurs frais de transport.

Ainsi, des membres du personnel technique, des professionnels et des gestionnaires de collèges dont le travail est intrinsèquement lié à la mission du SRAM ont la possibilité de se rassembler et d'acquérir des connaissances utiles à l'exercice de leurs fonctions, et cela sans que les collèges aient à déboursier de coûts. Le tableau 15 fait état des formations dispensées par le SRAM au cours de l'année 2016-2017.

Tableau 15
Formations offertes par le SRAM en 2016-2017

Sujet de la formation	Nombre et durée	Nombre de participants
Opérations du personnel technique dans les registrariats des collèges	une séance d'une journée	21 personnes
Utilisation des listes de classements et des profils scolaires	une séance d'une journée	20 personnes
Préparation aux admissions d'automne 2016 (rencontre avec les registraires de tous les cégeps membres)	une journée	40 personnes
Système PSEP	trois séances d'une journée	49 personnes
Système DÉFI	deux séances de deux jours	16 personnes
Procédures pour l'inscription aux cours d'été	une séance d'une journée	22 personnes
Sécurité informatique	une séance d'une demi-journée	25 membres du personnel du SRAM

CONCLUSION

Le SRAM passe définitivement à l'ère numérique avec les développements des dernières années. Le cycle complet de l'admission peut maintenant être effectué de façon électronique, tant du côté des candidats, que celui des collègues. L'information scolaire en vue d'effectuer un choix de collègue et de programme sera facilitée grâce au site Pygma et la publicité du SRAM pour faire connaître les dates limites est de plus en plus efficace grâce à des campagnes gérées par programmation dans le but de cibler plus précisément l'auditoire. La demande d'admission et le suivi du dossier sont déjà disponibles en ligne pour les candidats, mais les services se raffinent pour une meilleure communication avec les candidats et permettent aux collègues de recevoir électroniquement leurs demandes d'admission tardive. La gestion des dossiers numériques est quant à elle prête à être définitivement intégrée dans les collèges grâce au système Gite et aux autres outils qui sont déjà à la disposition des collègues par le SRAM (Critères, Programme-offert, Classer-direct, Décision)

Le SRAM entamera donc sa 45^e année d'opération avec de nouveaux outils, de nouvelles façons de faire et la fierté de savoir qu'il a toujours le vent dans les voiles, car il est plus que jamais actif dans l'amélioration des services qu'il offre à ses collègues membres, à ses partenaires et aux candidats aux études collégiales.

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Évolution du nombre de femmes admises en plus par rapport au nombre d'hommes au SRAM	8
Tableau 2 : Admission par famille de programmes au SRAM selon le sexe	9
Graphique 1 : Différence hommes-femmes inscrits au collégial au Québec	10
Tableau 3 : Provenance des candidats.....	11
Tableau 4 : Provenance des candidats en fonction des secteurs de formation : pourcentages des demandes reçues et des admis	13
Tableau 5 : Population selon l'âge et le sexe au Québec.....	15
Tableau 6 : Évolution du nombre de demandes dans certains programmes ciblés	16
Tableau 7 : Liste des programmes dits « contingentés » en 2017	23
Tableau 8 : Admission à la session d'hiver	24
Tableau 9 : Nombre d'inscriptions à la session d'été.....	24
Tableau 10 : Évolution des admissions de candidats internationaux 2012-2017	36
Tableau 11 : Répartition des candidats internationaux admis selon la famille de programmes.....	37
Tableau 12 : Répartition des admissions de candidats internationaux selon le pays de provenance	37
Tableau 13 : Missions de recrutement international 2016-2017	45
Tableau 14 : Réussite en première session, persévérance et diplomation	51
Tableau 15 : Formations offertes par le SRAM en 2016-2017	61

ANNEXE I

LES INSTANCES ET LE PERSONNEL

L'Assemblée générale

Membre (directeur des études)	Cégep
Éric Aubin	Abitibi-Témiscamingue
Chantal Daneau	Ahuntsic
Alain Desjarlais	André-Laurendeau
Emmanuel Montini	Bois-de-Boulogne
Paul Kaeser	Champlain – Lennoxville campus
Pierre Asselin / Mario Carrier	Drummondville
Josée Mercier	Édouard-Montpetit
Richard Harnois	Gérald-Godin
Chantal Gariépy	Granby
Roya Abouzia	Heritage
Erich Schmedt	John-Abbott
Hélène Bailleu	Régional de Lanaudière à Joliette
Alain Lamarre	Régional de Lanaudière à l'Assomption
Michel Rouleau	Régional de Lanaudière à Terrebonne
Philippe Nasr	Lionel-Groulx
Peter Enright	Macdonald
Guy Gibeau	Maisonneuve
Hélène Allaire / Marie Blain	Marie-Victorin
France Lamarche	Montmorency
Jacqueline LaCasse	Outaouais
Anne Couillard	Rosemont
Pierre Leblanc	Saint-Hyacinthe
Diane Turcotte	Saint-Jean-sur-Richelieu
Patricia Tremblay	Saint-Jérôme
Carole Lavallée	Saint-Laurent
Éric Millette	Shawinigan
Éric Gagné	Sherbrooke
Denis Boucher	Sorel-Tracy
Denis Rousseau	Trois-Rivières
Richard Laroche	Valleyfield
Danielle Lafaille	Vanier
Nathalie Giguère	Vieux Montréal
Sylvain Gingras	Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe
Pierre Schetagne	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

La liste est établie au 30 juin 2017 pour l'année administrative s'échelonnant du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Le Conseil d'administration

Hélène Allaire (Marie-Victorin) / France Lamarche (Montmorency)	Présidente
France Lamarche (Montmorency) / Guy Gibeau (Maisonneuve)	Vice-président (e)
Guy Gibeau (Maisonneuve) / Denis Rousseau (Trois-Rivières)	Secrétaire-trésorier
Danielle Lafaille (Vanier)	Administratrice
Éric Aubin (Abitibi-Témiscamingue)	Administrateur
Denis Boucher (Sorel-Tracy)	Administrateur
Nathalie Giguère (Vieux-Montréal)	Administratrice
Bernard De Serres (SRAM)	Directeur général

Le comité-conseil des registraires

Denise Pichette (Montmorency) / Alain Charette (Saint-Jérôme)	François Côté (Trois-Rivières) / Serge Rodrigue (Sorel-Tracy)
Éric Douville (Shawinigan)	Bernard De Serres (SRAM)
Maryse Lamothe (Ahuntsic)	Geneviève Lapointe (SRAM)
Julie Allard (Granby)	Renée Verlaan (SRAM)
Tom Ingerman (Vanier)	Céline Pelletier (SRAM)
Ginette Lefebvre (Drummondville)	

Le personnel au 30 juin 2017

Jocelyne Bérubé	Analyste en assurance et contrôle de la qualité
François Blackburn	Analyste
Lise Daneau	Agente de bureau
Marie-Luce Darveau	Conseillère à la recherche
Bernard De Serres	Directeur général
Nicolas Dufresne	Programmeur
Michel Fournier	Agent de bureau
Sylvain Guay	Programmeur
Hélène Hébert	Administratrice de réseau
Ghislain Hivon	Programmeur
Natacha Joseph	Professionnelle en cheminement scolaire international
Mireille Jubinville	Agente de bureau
François Labelle	Analyste
Anne Lambert	Agente de bureau
Émilie Langlois-Bellemare	Conseillère à la recherche
Geneviève Lapointe	Directrice des communications
Stéphanie Létourneau	Agente de bureau
Isabelle Moncion	Responsable des communications
Céline Pelletier	Directrice de l'admission et de la gestion des dossiers
Guy Pelletier	Analyste
Mathieu Provencher	Technicien en informatique
Denis Richard	Conseiller en information scolaire et professionnelle
Dominique Rouette	Agente de gestion financière
Renée Verlaan	Directrice du Service de l'informatique
Christina Vivanco	Agente de bureau

ANNEXE II

STATISTIQUES SUR L'ADMISSION AUTOMNE 2017

Le présent rapport contient des données relatives à l'admission pour la session automne 2017. Il contient des regroupements et des constatations visant à en faciliter la lecture.

Ces données concernent l'ensemble des 32 collèges participants. Des données propres à chacun des collèges sont disponibles sur demande. Toutes les statistiques contenues dans ce document reflètent l'état des admissions en date du 16 juin 2017.

Pour faciliter la compréhension de ces données, des tableaux des productions statistiques ont été mis en annexe. Une analyse en six chapitres précède ces tableaux afin de présenter des informations claires et pertinentes construites à partir des chiffres bruts.

Les lecteurs qui souhaiteraient analyser davantage certaines questions portant ces statistiques peuvent en tout temps communiquer avec le SRAM.

SOMMAIRE

I.	LES DEMANDES D'ADMISSION	72
II.	LES ADMIS	74
III.	LA SATISFACTION DES CANDIDATS	76
IV.	LES TROIS TOURS	79
V.	LE PORTRAIT DES CANDIDATS	80
VI.	COMPARAISONS AUTOMNE 1977 À AUTOMNE 2017	85
	CONCLUSION.....	89
Annexes:	ST05 : Statistiques sur les demandes d'admission par programme	
	ST06: Statistiques sur le nombre d'étudiants admis dans le programme de leur premier choix	
	ST08: Statistiques sur le nombre d'étudiants admis dans le collège de leur premier choix	

I. LES DEMANDES D'ADMISSION : 73 658

Pour éviter toute ambiguïté tenant au fait que chaque candidat peut participer à trois tours s'il y a lieu, nous ne considérons dans cette section que le premier choix des candidats, ce qui nous donne le nombre réel des candidats et leurs aspirations premières. Il est important de noter que ce premier choix se situe au 2^e ou au 3^e tour pour certains candidats.

Le SRAM a reçu 73 658 demandes d'admission à la session automne 2017 pour ses 32 collèges participants. Les statistiques sur le nombre de demandes d'admission présentées dans les tableaux de la page suivante portent donc sur la répartition de ces 73 658 demandes.

De ces 73 658 demandes, 44 % (32 158 demandes) étaient adressées au secteur préuniversitaire, 47 % (34 707 demandes) étaient adressées au secteur technique, tandis que 9 % (6 793 demandes) ont été adressées au cheminement particulier Tremplin DEC (081.06). Ces proportions sont similaires à celles de l'année dernière.

Si on exclut les demandes dans les cheminements particuliers du nombre total des demandes d'admission, la proportion préuniversitaire / technique est de 48 % versus 52 %.

Le tableau ST05 disponible en annexe indique la distribution des demandes par programme.

Les tableaux de la page suivante présentent la distribution des demandes par sous-secteur.

<p style="text-align: center;">Demandes d'admission à l'automne 2017 73 658</p>

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaine)	Nombre de demandes		Pourcentage du nombre total de demandes
	Automne 2017	Automne 2016	Automne 2017
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	10 756	10 461	15 %
300.XX Sciences humaines (incluant les doubles DEC avec Sciences humaines 300.XX)	15 339	15 902	21 %
Arts, lettres et communication (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC avec Arts, lettres et communication 500.XX)	5 523	5 151	7 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	853	812	1 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaine)	Nombre de demandes		Pourcentage du nombre total de demandes
	Automne 2017	Automne 2016	Automne 2017
Techniques biologiques	10 270	10 754	14 %
Technologie agroalimentaire	583	530	1 %
Techniques physiques	4 593	4 541	6 %
Techniques humaines	8 382	9 022	11 %
Techniques de l'administration	7 385	7 020	10 %
Arts (secteur technique)	2 900	2 944	4 %
Communications graphiques	594	605	1 %

Le cheminement particulier

	Nombre de demandes		Pourcentage du nombre total de demandes
	Automne 2017	Automne 2017	Automne 2017
Tremplin DEC	6 793	6 754	9 %

II. LES ADMIS : 61 269

Pour éviter toute ambiguïté tenant au fait que chaque candidat peut participer à trois tours s'il y a lieu, nous considérons comme admis un candidat admis par un collège à l'un quelconque des tours.

Les 32 collèges participants ont admis 61 269 candidats à la session d'automne 2017, comparativement à 61 321 à l'automne précédent.

De ces 61 269 admis, 49 % (30 033 étudiants) l'ont été au secteur préuniversitaire et 40 % (24 255 étudiants) l'ont été au secteur technique. Remarquons que 11 % (6 981) des admissions ont été enregistrées dans le cheminement particulier Tremplin DEC (081.06). Par rapport à l'an dernier, la proportion des admis au secteur préuniversitaire a diminué d'un point au profit du secteur technique.

En excluant les admissions dans les cheminements du nombre total des admissions, la proportion préuniversitaire / technique est de 55 % versus 45 %.

Le tableau ST05 disponible en annexe indique la distribution des admis par programme.

Les tableaux de la page suivante indiquent la distribution des admis par sous-secteur.

<p style="text-align: center;">ADMIS À L'AUTOMNE 2017 61 269</p>
--

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaines)	Nombre d'admis		Pourcentage du nombre total d'admis
	Automne 2017	Automne 2016	Automne 2017
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	9 684	9 398	16 %
300.XX Sciences humaines (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences humaines)	14 702	15 169	24 %
Arts, lettres et communication (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC avec Arts, lettres et communication 500.XX)	4 874	4 832	8 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	773	738	1 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaine)	Nombre d'admis		Pourcentage du nombre total d'admis
	Automne 2017	Automne 2016	Automne 2017
Techniques biologiques	5 515	5 576	9 %
Technologie agroalimentaire	541	501	1 %
Techniques physiques	3 934	3 913	6 %
Techniques humaines	5 385	5 205	9 %
Techniques de l'administration	6 238	6 052	10 %
Arts (secteur technique)	2 183	2 287	4 %
Communications graphiques	459	444	1 %

Le cheminement particulier

	Nombre d'admis		Pourcentage du nombre total d'admis
	Automne 2017	Automne 2016	Automne 2017
Tremplin DEC	6 981	7 206	12 %

III. LA SATISFACTION DES CANDIDATS

Satisfaction globale

Globalement, le SRAM a reçu 73 658 demandes d'admission et les 32 collèges ont admis 61 269 candidats. **C'est donc dire qu'un peu plus de 83 % des candidats ayant fait une demande d'admission par le SRAM ont été admis à l'un des tours.** Les 12 389 refusés (dont 9 325 ont interrompu leur démarche avant le 3^e tour) ont pris différents chemins: collèges privés, cégeps anglophones et cégeps francophones hors SRAM, retour au secondaire, marché du travail, etc.

Des 61 269 étudiants admis, 79 % (48 410) ont été admis au 1^{er} tour, 15 % (9 212) ont été admis au 2^e tour et 6 % (3 647) ont été admis au 3^e tour.

Il est important de noter que plusieurs candidats refusés au 1^{er} tour ne se présentent pas au 2^e tour bien qu'ils y soient invités. Le même phénomène se produit entre les 2^e et 3^e tours. Ce sont 64 333 candidats qui ont poursuivi une démarche complète; de ce nombre, 61 269 ont été admis. **Le taux d'admission des candidats ayant fait une démarche complète est donc de 95 %.**

Satisfaction par secteur

Les tableaux suivants présentent la distribution des demandes par sous-secteur au moment du 1^{er} tour et la distribution des admis par sous-secteur à la fin du 1^{er} tour de l'automne 2017.

Les programmes préuniversitaires

Familles de programmes (par domaine)	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
200.XX Sciences de la nature (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences de la nature)	10 176	8 945	88 %
300.XX Sciences humaines (incluant baccalauréat international et doubles DEC avec Sciences humaines)	13 202	11 092	84 %
Arts, lettres et communication (incluant Musique, Arts et lettres, Danse, Arts plastiques et les doubles DEC avec Arts, lettres et communication 500.XX)	4 501	3 794	84 %
Sciences, lettres et arts Histoire et civilisation (incluant le double DEC Histoire et civilisation et Arts et lettres)	795	694	87 %

Les programmes techniques

Familles de programmes (par domaine)	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
Techniques biologiques	9 167	4 792	52 %
Technologie agroalimentaire	448	410	91 %
Techniques physiques	3 773	3 089	82 %
Techniques humaines	7 599	4 609	61 %
Techniques de l'administration	5 978	4 735	79 %
Arts (secteur technique)	2 575	1 809	70 %
Communications graphiques	548	411	75 %

Le cheminement particulier

	Nombre de demandes au 1 ^{er} tour	Nombre d'admis au 1 ^{er} tour	Pourcentage des admis par rapport aux demandes
Tremplin DEC	5 251	4 030	77 %

Satisfaction du choix initial des candidats admis

Quel que soit le moment de l'admission,
ont été admis **au programme et au collège** de leur premier choix :

55 281 candidats, soit **90 %** des admis.

Quel que soit le moment de l'admission,
quel que soit le collège où finalement ils ont été admis,
ont été admis **au programme** de leur premier choix :

56 210 candidats, soit **92 %** des admis.

Quel que soit le moment de l'admission
et quel que soit le programme auquel finalement ils ont été admis,
ont été admis **au collège** de leur premier choix :

57 690 candidats soit **94 %** des admis.

Ces statistiques expriment clairement que le choix de collège prévaut souvent sur le choix de programme lorsque le premier choix des candidats fait l'objet d'un refus. Cette inclination est habituelle chez les candidats aux études collégiales à l'enseignement ordinaire.

IV. LES TROIS TOURS

Demandes reçues	73 658
------------------------	---------------

Au 1^{er} TOUR

Demandes parvenues au SRAM dans les délais prescrits et étudiées au 1 ^{er} tour	64 013	
Admis au 1 ^{er} tour	48 410	76 % des participants au 1 ^{er} tour

Au 2^e TOUR

Candidats refusés au 1 ^{er} tour ou candidats en retard et invités à participer au 2 ^e tour	22 624	
Candidats ayant participé au 2 ^e tour	16 223	72 % des candidats invités à participer au 2 ^e tour
Admis au 2 ^e tour	9 212	57 % des participants au 2 ^e tour

Au 3^e TOUR

Candidats refusés au 2 ^e tour ou candidats en retard et invités à participer au 3 ^e tour	9 635	
Candidats ayant participé au 3 ^e tour	6 711	70 % des candidats invités à participer au 3 ^e tour
Admis au 3 ^e tour	3 647	54 % des participants au 3 ^e tour

V. LE PORTRAIT DES CANDIDATS

Portrait géographique

67 503 des 73 658 **demandes** provenaient d'établissements scolaires faisant partie du **bassin** du SRAM, soit 91 % des demandes.

56 921 des 61 269 **admis** provenaient d'établissements scolaires faisant partie du **bassin** du SRAM, soit 93 % des admis.

On constate que 84 % des candidats en provenance du **bassin** ont été admis. Pour les candidats provenant de l'extérieur du bassin du SRAM, le taux d'admission est de 71 %.

On peut expliquer l'écart entre le pourcentage d'admis du bassin et celui des admis hors bassin d'une part, par la plus grande persévérance des candidats du bassin et, d'autre part, par le fait que les candidats hors bassin choisissent souvent des programmes techniques contingentés.

Parmi les 44 176 candidats du **bassin** provenant directement d'établissements scolaires **de niveau secondaire**, 33 598 demandes (76 %) provenaient d'**établissements publics** et 10 578 demandes (24 %) provenaient d'**établissements privés**.

Parmi les 39 818 candidats **admis** du **bassin** provenant directement d'établissements scolaires **de niveau secondaire**, 29 697 candidats (75 %) provenaient d'**établissements publics** et 10 121 candidats (25 %) provenaient d'**établissements privés**.

À l'intérieur du bassin, le taux d'admission des candidats du secondaire secteur public est de 88 % alors que le taux d'admission des candidats du secondaire secteur privé s'élève à 96 %.

Note : Rappelons ici que chaque collège peut obtenir du SRAM des statistiques relatives à la provenance de ses étudiants, par commission scolaire et par école. Ces données peuvent être d'une grande utilité pour l'information et le recrutement.

Portrait civil

Il s'agit dans cette section de dégager certains traits de l'ensemble des candidats ayant fait une demande : âge, sexe, langue ou citoyenneté. Notons que les données ne portent que sur le **premier choix** des candidats. De plus, des distinctions seront faites entre les secteurs préuniversitaire et technique.

Note : Dans les tableaux suivants, le cheminement particulier 081.06 a parfois été isolé sinon a été compté seulement dans l'ensemble des programmes.

Âge des candidats pour l'ensemble des programmes
(au 1^{er} juin 2017)

Nombre de candidats	Âge	Pourcentage des candidats
52	Moins de 16 ans	0,1 %
11 908	16 ans	16 %
26 991	17 ans	37 %
7 702	18 ans	10 %
5 591	19 ans	8 %
21 414	20 ans et plus	29 %

Sexe des candidats

Nombre de candidats	Sexe	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
41 440	Féminin	56 %
32 218	Masculin	44 %
Pour les programmes techniques		
20 169	Féminin	58 %
14 538	Masculin	42 %
Pour les programmes préuniversitaires		
17 840	Féminin	55 %
14 318	Masculin	42 %
Pour le cheminement particulier		
3 431	Féminin	51 %
3 362	Masculin	49 %

Langue maternelle des candidats

Nombre de candidats	Langue	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
54 940	Français	75 %
7 637	Anglais	10 %
11 081	Autre	15 %
Pour les programmes techniques		
27 487	Français	79 %
2 280	Anglais	7 %
4 940	Autre	14 %
Pour les programmes préuniversitaires		
22 256	Français	69 %
4 706	Anglais	15 %
5 196	Autre	16 %

Citoyenneté des candidats

Nombre de candidats	Citoyenneté	Pourcentage des candidats
Pour l'ensemble des programmes		
67 65	Citoyens canadiens	92 %
6 001	Autres	8 %
Pour les programmes techniques		
30 753	Citoyens canadiens	89 %
3 954	Autres	11 %
Pour les programmes préuniversitaires		
30 476	Citoyens canadiens	95 %
1 682	Autres	5 %

Portrait scolaire

Provenance des 73 658 candidats au moment de la demande

Nombre de candidats	Niveau scolaire	Pourcentage des candidats
41 234	5 ^e secondaire	56 %
1 249	Adulte	2 %
3 053	Adulte inscrit au secondaire	4 %
11 001	Collégial	15 %
10 192	Collégial inscrit au cégep	14 %
4 034	Université	5 %
2 895	Autre	4 %

Provenance des 61 269 candidats admis

Nombre de candidats	Niveau scolaire	Pourcentage des candidats
37 803	5 ^e secondaire	62 %
821	Adulte	1 %
2 224	Adulte inscrit au secondaire	4 %
8 181	Collégial	13 %
7 176	Collégial inscrit au cégep	12 %
3 052	Université	5 %
2 012	Autre	3 %

Comparaison entre les femmes et les hommes

Femmes	Hommes
<p>41 440 demandes 56 % des demandes dont 49 % au secteur technique (20 169) dont 43 % au secteur préuniversitaire (17 840) dont 8 % en cheminement particulier (3 431)</p>	<p>32 218 demandes 44 % des demandes dont 45 % au secteur technique (14 538) dont 44 % au secteur préuniversitaire (14 318) dont 10 % en cheminement particulier (3 362)</p>
<p>34 810 admises 57 % des admis dont 40 % au secteur technique (13 961) dont 49 % au secteur préuniversitaire (17 151) dont 11 % en cheminement particulier (3 698)</p>	<p>26 459 admis 43 % des admis dont 39 % au secteur technique (10 294) dont 49 % au secteur préuniversitaire (12 882) dont 12 % en cheminement particulier (3 283)</p>
<p>Admises au 1^{er} tour parmi tous les candidats 28 038 / 48 410 58 %</p>	<p>Admis au 1^{er} tour parmi tous les candidats 20 372 / 48 410 42 %</p>
<p>Admises au 1^{er} tour parmi les femmes admises 28 038 / 34 810 80 %</p>	<p>Admis au 1^{er} tour parmi les hommes admis 20 372 / 26 459 77 %</p>
<p>Admises avec démarche complète 34 230 / 36 209 96 %</p>	<p>Admis avec démarche complète 26 459 / 28 124 94 %</p>

VI. COMPARAISONS AUTOMNE 1977 À AUTOMNE 2017

Les demandes d'admission

À compter de 2004, la proportion entre les secteurs est établie après avoir retiré les cheminements particuliers (081.01, 081.03 et 081.06)

Automne	nombre de cégeps	nombre de demandes	secteur technique	secteur préuniversitaire
2017	32	73 658	52 %	48 %
2016	32	74 496	52 %	48 %
2015	32	75 398	52 %	48 %
2014	32	76 789	52 %	48 %
2013	32	76 794	52 %	48 %
2012	32	77 961	52 %	48 %
2011	33	78 664	52 %	48 %
2010	33	77 357	51,5 %	48,5 %
2009	32	73 549	51 %	49 %
2008	32	70 151	50 %	50 %
2007	32	67 627	49 %	51 %
2006	31	61 396	49 %	51 %
2005	30	54 200	52 %	48 %
2004	30	53 019	53 %	47 %
2003	30	53 788	51 %	49 %
2002	30	53 893	53 %	47 %
2001	29	54 129	55 %	45 %
2000	29	56 249	56 %	44 %
1999	29	57 512	55 %	45 %
1998	28	57 194	55 %	45 %
1997	28	58 324	55 %	45 %
1996	28	62 976	54 %	46 %
1995	28	63 185	54 %	46 %
1994	28	63 607	55 %	45 %
1993	28	61 877	54 %	46 %
1992	26	55 342	51 %	49 %
1991	26	48 415	50 %	50 %
1990	26	44 627	48 %	52 %
1989	24	43 452	46 %	54 %
1988	24	43 673	47 %	53 %
1987	24	44 886	50 %	50 %
1986	23	47 095	52 %	48 %
1985	23	45 671	54 %	46 %
1984	23	45 404	56 %	44 %
1983	23	45 048	57 %	43 %
1982	23	44 356	59 %	41 %
1981	21	38 987	58 %	42 %
1980	21	35 990	57 %	43 %
1979	17	31 179	57 %	43 %
1978	16	32 045	53 %	47 %
1977	16	27 877	42 %	58 %

Les admissions

À compter de 2004, la proportion entre les secteurs est établie après avoir retiré les cheminements particuliers (081.01, 081.03 et 081.06)

Automne	nombre de cégeps	nombre d'admis	secteur technique	secteur préuniversitaire
2017	32	61 269	45 %	55 %
2016	32	61 321	44 %	56 %
2015	32	61 976	43 %	57 %
2014	32	61 990	43 %	57 %
2013	32	61 299	42 %	58 %
2012	32	62 414	42 %	58 %
2011	33	61 720	43 %	57 %
2010	33	60 781	42 %	58 %
2009	32	59 307	41,5 %	58,5 %
2008	32	58 676	41 %	59 %
2007	32	57 113	41 %	59 %
2006	31	52 510	41 %	59 %
2005	30	46 607	44 %	56 %
2004	30	45 348	45 %	55 %
2003	30	45 297	43 %	57 %
2002	30	45 248	45 %	55 %
2001	29	45 714	47 %	53 %
2000	29	46 764	46 %	54 %
1999	29	47 730	46 %	54 %
1998	28	47 443	45 %	55 %
1997	28	47 487	46 %	54 %
1996	28	50 251	42 %	58 %
1995	28	49 537	41 %	59 %
1994	28	49 664	43 %	57 %
1993	28	47 576	43 %	57 %
1992	26	42 994	40 %	60 %
1991	26	40 453	41 %	59 %
1990	26	38 570	41 %	59 %
1989	24	36 872	40 %	60 %
1988	24	37 493	40 %	60 %
1987	24	37 488	42 %	58 %
1986	23	38 133	43 %	57 %
1985	23	37 525	46 %	54 %
1984	23	36 900	48 %	52 %
1983	23	36 328	49 %	51 %
1982	23	35 440	50 %	50 %
1981	21	31 983	48 %	52 %
1980	21	30 199	48 %	52 %
1979	17	25 627	48 %	52 %
1978	16	26 387	44 %	56 %
1977	16	27 877	42 %	58 %

La satisfaction des candidats

Automne	Pourcentage des candidats ayant fait une demande qui ont été admis à l'un quelconque de leurs choix	Taux d'admission des candidats ayant fait une démarche complète
2017	83 %	95 %
2016	82 %	95 %
2015	82 %	95 %
2014	81 %	94 %
2013	80 %	94 %
2012	80 %	95 %
2011	78 %	93 %
2010	79 %	94 %
2009	81 %	94 %
2008	84 %	96 %
2007	84 %	96 %
2006	86 %	97 %
2005	86 %	98 %
2004	86 %	97 %
2003	84 %	97 %
2002	84 %	97 %
2001	84 %	97 %
2000	83 %	97 %
1999	83 %	97 %
1998	83 %	97 %
1997	81 %	97 %
1996	80 %	96 %
1995	78 %	96 %
1994	78 %	95 %
1993	77 %	94 %
1992	78 %	94 %
1991	84 %	96 %
1990	86 %	97 %
1989	87 %	97 %
1988	86 %	97 %
1987	84 %	97 %
1986	81 %	96 %
1985	82 %	96 %
1984	81 %	96 %
1983	81 %	96 %
1982	80 %	95 %
1981	82 %	97 %
1980	84 %	97 %
1979	82 %	97 %
1978	82 %	97 %
1977	83 %	97 %

La satisfaction des candidats (suite)

Automne	Pourcentage des candidats admis <i>au programme et au collège</i> de leur premier choix	Pourcentage des candidats admis <i>au programme</i> de leur premier choix	Pourcentage des candidats admis <i>au collège</i> de leur premier choix
2017	90 %	92 %	94 %
2016	90 %	91 %	94 %
2015	89 %	91 %	94 %
2014	89 %	91 %	94 %
2013	89 %	90 %	94 %
2012	88 %	90 %	94 %
2011	87 %	90 %	93 %
2010	87 %	90 %	93 %
2009	88 %	91 %	94 %
2008	90 %	91 %	94 %
2007	89 %	91 %	94 %
2006	90 %	92 %	95 %
2005	90 %	91 %	94 %
2004	90 %	91 %	94 %
2003	89 %	91 %	93 %
2002	89 %	91 %	93 %
2001	89 %	91 %	94 %
2000	88 %	90 %	93 %
1999	87 %	90 %	92 %
1998	88 %	90 %	92 %
1997	79 %	89 %	91 %
1996	80 %	88 %	90 %
1995	79 %	87 %	90 %
1994	78 %	86 %	90 %
1993	78 %	87 %	89 %
1992	78 %	88 %	88 %
1991	79 %	89 %	91 %
1990	81 %	91 %	94 %
1989	81 %	92 %	93 %
1988	81 %	90 %	93 %
1987	80 %	90 %	92 %
1986	80 %	88 %	90 %
1985	81 %	89 %	91 %
1984	80 %	89 %	90 %
1983	77 %	87 %	89 %
1982	78 %	86 %	88 %
1981	76 %	86 %	86 %
1980	77 %	88 %	89 %
1979	78 %	89 %	88 %
1978	77 %	89 %	87 %
1977	76 %	87 %	88 %

CONCLUSION

À l'automne 2017, le SRAM a reçu 73 658 candidatures et les 32 cégeps ont admis 61 269 étudiants.

Par rapport à l'automne 2016, il s'agit d'une diminution de 838 **demandes** et de 52 **admis**.

Nos indicateurs habituels se lisent comme suit:

- En général, on observe une stabilité dans les répartitions et les proportions depuis l'admission de l'automne 2013.
- Cette année, pour la 9^e année consécutive, la proportion des **demandes adressées au secteur technique a légèrement dépassé celle des demandes adressées au secteur préuniversitaire** : elle demeure à 52 % depuis 2011 si on calcule le pourcentage sur le nombre total des demandes sans tenir compte des demandes dans les cheminements particuliers.
- La proportion des **admis au secteur technique** est de 45 % quand on calcule le pourcentage sur le nombre total des admis sans tenir compte des admis dans les cheminements particuliers.
- Le taux réel d'admission a augmenté d'un point par rapport à l'an dernier pour atteindre **83 %**.
- Le **taux d'admission** des candidats ayant fait une **démarche complète d'admission** est toutefois demeuré le même à 95 %.
- Le taux des candidats qui ont été admis dans le collège de leur premier choix demeure stable à 94 % depuis 2011.

Pour les 32 cégeps, les différents taux d'admission et de satisfaction se lisent donc comme suit:

- 83 % des candidats sont admis;
- 95 % des candidats poursuivant une démarche complète sont admis;
- 92 % des admis le sont dans le programme de leur premier choix, quel que soit le moment de cette admission.

- 94 % des admis le sont dans le collège de leur premier choix, quel que soit le moment de cette admission.
- 90 % des admis le sont dans le programme et le collège de leur premier choix, quel que soit le moment de cette admission.

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
08004 - Cheminement préalables universitaires	1	0	10	8	2
	2	0	10	8	2
	3	0	9	7	2
	Total	28	29	23	6
081A6 - Tremplin DEC: option orientation/exploration	1	0	1636	1358	278
	2	0	1287	925	362
	3	0	603	384	219
	Total	3369	3526	2667	859
081B6 - Tremplin DEC: option mise à niveau/préalables/cheminement	1	0	3603	2663	940
	2	0	1832	1116	716
	3	0	1145	506	639
	Total	6062	6580	4285	2295
081C6 - Tremplin DEC : option intégration à la société québécoise	1	0	2	1	1
	2	0	4	4	0
	3	0	1	1	0
	Total	6	7	6	1
110A0 - Techniques de prothèses dentaires	1	0	79	49	30
	2	0	8	0	8
	3	0	3	0	3
	Total	87	90	49	41
110B0 - Techniques de denturologie	1	0	126	47	79
	2	0	11	0	11
	3	0	4	0	4
	Total	136	141	47	94
111A0 - Techniques d'hygiène dentaire	1	0	675	277	398
	2	0	126	29	97
	3	0	16	1	15
	Total	745	817	307	510
112A0 - Acupuncture	1	0	215	72	143
	2	0	17	0	17
	3	0	6	0	6
	Total	233	238	72	166
120A0 - Techniques de diététique	1	0	240	199	41
	2	0	103	64	39
	3	0	21	16	5
	Total	348	364	279	85
140A0 - Techniques d'électrophysiologie médicale	1	0	86	63	23
	2	0	4	0	4
	3	0	1	0	1
	Total	90	91	63	28
140B0 - Technologie d'analyses biomédicales	1	0	3	3	0
	2	0	0	0	0
	3	0	0	0	0
	Total	3	3	3	0
140C0 - Technologie d'analyses biomédicales	1	0	361	264	97
	2	0	74	35	39
	3	0	45	24	21
	Total	459	480	323	157
141A0 - Techniques d'inhalothérapie	1	0	364	187	177
	2	0	102	16	86
	3	0	17	1	16
	Total	456	483	204	279

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
142A0 - Technologie de radiodiagnostic	1	0	464	186	278
	2	0	25	1	24
	3	0	12	0	12
	Total	494	501	187	314
142C0 - Technologie de radio-oncologie	1	0	56	49	7
	2	0	72	14	58
	3	0	5	0	5
	Total	133	133	63	70
142F0 - Technologie de médecine nucléaire	1	0	32	21	11
	2	0	55	20	35
	3	0	1	0	1
	Total	85	88	41	47
144A0 - Techniques de physiothérapie	1	0	532	264	268
	2	0	6	0	6
	3	0	4	0	4
	Total	541	542	264	278
144B0 - Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	1	0	73	50	23
	2	0	3	0	3
	3	0	0	0	0
	Total	75	76	50	26
145A0 - Techniques de santé animale	1	0	867	249	618
	2	0	79	7	72
	3	0	7	1	6
	Total	929	953	257	696
145C0 - Techniques de bioécologie	1	0	181	117	64
	2	0	39	5	34
	3	0	5	2	3
	Total	212	225	124	101
152B0 - Gestion et technologies d'entreprise agricole	1	0	175	164	11
	2	0	24	17	7
	3	0	15	13	2
	Total	213	214	194	20
153A0 - Technologie des productions animales	1	0	47	45	2
	2	0	7	3	4
	3	0	1	0	1
	Total	55	55	48	7
153B0 - Technologie de la production horticole et de l'environnement	1	0	100	97	3
	2	0	48	33	15
	3	0	1	0	1
	Total	147	149	130	19
153C0 - Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	1	0	27	24	3
	2	0	19	15	4
	3	0	12	9	3
	Total	58	58	48	10
153D0 - Technologie du génie agromécanique	1	0	31	24	7
	2	0	3	1	2
	3	0	2	0	2
	Total	34	36	25	11
154A0 - Technologie des procédés et de la qualité des aliments	1	0	68	56	12
	2	0	24	17	7
	3	0	32	23	9
	Total	123	124	96	28

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
160A0 - Techniques d'orthèses visuelles	1	0	108	85	23
	2	0	21	14	7
	3	0	10	3	7
	Total	134	139	102	37
160B0 - Audioprothèse	1	0	57	40	17
	2	0	3	1	2
	3	0	3	0	3
	Total	63	63	41	22
171A0 - Techniques de thanatologie	1	0	68	50	18
	2	0	5	2	3
	3	0	3	0	3
	Total	75	76	52	24
180A0 - Soins infirmiers	1	0	3392	1978	1414
	2	0	1015	289	726
	3	0	279	123	156
	Total	4146	4686	2390	2296
180B0 - Soins infirmiers (après un DEP)	1	0	281	115	166
	2	0	117	20	97
	3	0	13	4	9
	Total	357	411	139	272
181A0 - Soins préhospitaliers d'urgence	1	0	901	421	480
	2	0	80	20	60
	3	0	15	4	11
	Total	948	996	445	551
190B0 - Technologie forestière	1	0	6	6	0
	2	0	3	3	0
	3	0	4	4	0
	Total	13	13	13	0
20011 - Sciences de la nature et Musique	1	0	45	37	8
	2	0	0	0	0
	3	0	0	0	0
	Total	45	45	37	8
20012 - Sciences de la nature et Sciences humaines	1	0	128	91	37
	2	0	23	5	18
	3	0	2	1	1
	Total	153	153	97	56
20013 - Sciences de la nature et Arts visuels	1	0	22	21	1
	2	0	0	0	0
	3	0	0	0	0
	Total	22	22	21	1
20015 - Sciences de la nature et Danse	1	0	16	15	1
	2	0	1	1	0
	3	0	0	0	0
	Total	16	17	16	1
20016 - Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	1	0	15	15	0
	2	0	2	1	1
	3	0	0	0	0
	Total	17	17	16	1
200B0 - Sciences de la nature	1	0	9293	8251	1042
	2	0	858	541	317
	3	0	264	144	120
	Total	9952	10415	8936	1479

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
200C0 - Sciences informatiques et mathématiques	1	0	589	460	129
	2	0	72	33	39
	3	0	22	9	13
	Total	652	683	502	181
200D0 - Sciences de la nature en français et en anglais	1	0	31	20	11
	2	0	6	3	3
	3	0	1	0	1
	Total	38	38	23	15
200Z0 - Baccalauréat international: Sciences de la nature	1	0	37	35	2
	2	0	1	1	0
	3	0	0	0	0
	Total	38	38	36	2
210AA - Techniques de laboratoire: Biotechnologies	1	0	160	151	9
	2	0	29	20	9
	3	0	12	9	3
	Total	200	201	180	21
210AB - Techniques de laboratoire: Chimie analytique	1	0	70	66	4
	2	0	6	5	1
	3	0	1	0	1
	Total	77	77	71	6
210B0 - Techniques de procédés chimiques	1	0	30	28	2
	2	0	11	9	2
	3	0	3	3	0
	Total	43	44	40	4
221A0 - Technologie de l'architecture	1	0	725	517	208
	2	0	152	73	79
	3	0	56	33	23
	Total	873	933	623	310
221B0 - Technologie du génie civil	1	0	431	381	50
	2	0	92	68	24
	3	0	43	33	10
	Total	548	566	482	84
221C0 - Technologie de la mécanique du bâtiment	1	0	131	105	26
	2	0	43	26	17
	3	0	19	8	11
	Total	187	193	139	54
221D0 - Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	1	0	100	74	26
	2	0	40	28	12
	3	0	18	12	6
	Total	147	158	114	44
222A0 - Techniques d'aménagement et d'urbanisme	1	0	41	30	11
	2	0	14	10	4
	3	0	17	11	6
	Total	71	72	51	21
230AA - Technologie de la géomatique: Cartographie	1	0	9	9	0
	2	0	4	4	0
	3	0	0	0	0
	Total	13	13	13	0
230AB - Technologie de la géomatique: Géodésie	1	0	36	33	3
	2	0	10	9	1
	3	0	6	6	0
	Total	51	52	48	4

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
232A0 - Technologies de transformation de la cellulose (Éco-Bio)	1		3	3	0
	2		2	2	0
	3		1	1	0
	Total	6	6	6	0
235B0 - Technologie du génie industriel	1		83	71	12
	2		13	9	4
	3		16	13	3
	Total	106	112	93	19
235C0 - Technologie de la production pharmaceutique	1		57	39	18
	2		11	9	2
	3		12	9	3
	Total	77	80	57	23
241A0 - Techniques de génie mécanique	1		516	450	66
	2		89	67	22
	3		25	21	4
	Total	611	630	538	92
241C0 - Techniques de transformation des matériaux composites	1		25	25	0
	2		1	1	0
	3		1	1	0
	Total	27	27	27	0
241D0 - Technologie de maintenance industrielle	1		34	30	4
	2		5	5	0
	3		11	9	2
	Total	50	50	44	6
243A0 - Technologie de systèmes ordonnés	1		219	162	57
	2		39	25	14
	3		10	6	4
	Total	261	268	193	75
243BA - Technologie de l'électronique: Télécommunications	1		116	98	18
	2		46	32	14
	3		30	17	13
	Total	185	192	147	45
243BB - Technologie de l'électronique: Ordinateurs et réseaux	1		154	134	20
	2		67	45	22
	3		26	18	8
	Total	238	247	197	50
243BC - Technologie de l'électronique: Audio-visuel	1		44	27	17
	2		16	8	8
	3		8	1	7
	Total	63	68	36	32
243C0 - Technologie de l'électronique industrielle	1		317	257	60
	2		94	53	41
	3		46	17	29
	Total	438	457	327	130
244A0 - Technologie du génie physique	1		80	56	24
	2		4	2	2
	3		3	2	1
	Total	86	87	60	27
260A0 - Technologie de l'eau	1		39	30	9
	2		21	10	11
	3		9	4	5
	Total	66	69	44	25

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
260B0 - Environnement, hygiène et sécurité au travail	1		46	39	7
	2		9	6	3
	3		14	7	7
	Total	67	69	52	17
270AA - Technologie du génie métallurgique: Procédés de transformation	1		6	6	0
	2		2	2	0
	3		2	2	0
	Total	10	10	10	0
270AB - Technologie du génie métallurgique: Fabrication mécanosoudée	1		3	3	0
	2		1	1	0
	3		0	0	0
	Total	4	4	4	0
270AC - Technologie du génie métallurgique: Contrôle des matériaux	1		8	8	0
	2		1	1	0
	3		0	0	0
	Total	9	9	9	0
271AA - Technologie minérale: Géologie	1		10	10	0
	2		3	2	1
	3		3	3	0
	Total	16	16	15	1
271AB - Technologie minérale: Exploitation	1		10	10	0
	2		5	3	2
	3		3	3	0
	Total	18	18	16	2
271AC - Technologie minérale: Minéralurgie	1		5	4	1
	2		0	0	0
	3		4	4	0
	Total	9	9	8	1
280B0 - Techniques de génie aérospatial	1		103	96	7
	2		22	18	4
	3		13	5	8
	Total	135	138	119	19
280C0 - Techniques de maintenance d'aéronefs	1		131	107	24
	2		21	15	6
	3		18	14	4
	Total	163	170	136	34
280D0 - Techniques d'avionique	1		31	30	1
	2		7	4	3
	3		3	1	2
	Total	41	41	35	6
30011 - Sciences humaines et Musique	1		40	27	13
	2		2	2	0
	3		1	1	0
	Total	43	43	30	13
30013 - Sciences humaines et Arts visuels	1		39	36	3
	2		2	1	1
	3		4	2	2
	Total	45	45	39	6
30015 - Sciences humaines et Danse	1		16	13	3
	2		0	0	0
	3		1	1	0
	Total	17	17	14	3

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
30016 - Sciences humaines et Arts, lettres et communication	1		54	49	5
	2		8	4	4
	3		15	7	8
	Total	77	77	60	17
30030 - Sciences humaines: profil général	1		3343	2476	867
	2		1686	566	1120
	3		878	304	574
	Total	5164	5907	3346	2561
30031 - Sciences humaines: profil général avec mathématiques	1		480	387	93
	2		126	75	51
	3		58	37	21
	Total	653	664	499	165
30032 - Sciences humaines: profil administration	1		2626	2286	340
	2		440	277	163
	3		142	81	61
	Total	3096	3208	2644	564
30033 - Sciences humaines: profil individu	1		4361	3843	518
	2		1554	1058	496
	3		523	361	162
	Total	6141	6438	5262	1176
30034 - Sciences humaines: profil société	1		1156	997	159
	2		464	317	147
	3		236	138	98
	Total	1789	1856	1452	404
30035 - Sciences humaines: profil monde	1		1053	950	103
	2		360	272	88
	3		152	99	53
	Total	1518	1565	1321	244
300B0 - Sciences humaines - Premières Nations	1		6	6	0
	2		4	3	1
	3		1	1	0
	Total	11	11	10	1
300C0 - Sciences humaines en français et en anglais	1		16	11	5
	2		7	1	6
	3		0	0	0
	Total	23	23	12	11
300Z0 - Baccalauréat international: Sciences humaines	1		12	11	1
	2		2	2	0
	3		0	0	0
	Total	14	14	13	1
310A0 - Techniques policières	1		1597	497	1100
	2		34	8	26
	3		9	2	7
	Total	1623	1640	507	1133
310B0 - Techniques d'intervention en délinquance	1		892	487	405
	2		40	11	29
	3		12	8	4
	Total	938	944	506	438
310C0 - Techniques juridiques	1		717	467	250
	2		85	57	28
	3		28	21	7
	Total	801	830	545	285

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
311A0 - Techniques de sécurité incendie (après un DEP)	1		266	179	87
	2		3	0	3
	3		0	0	0
	Total	268	269	179	90
322A0 - Techniques d'éducation à l'enfance	1		926	782	144
	2		318	228	90
	3		119	81	38
	Total	1305	1363	1091	272
351A0 - Techniques d'éducation spécialisée	1		1718	1187	531
	2		260	97	163
	3		66	44	22
	Total	1965	2044	1328	716
384A0 - Techniques de recherche sociale	1		15	12	3
	2		12	8	4
	3		5	3	2
	Total	29	32	23	9
388A0 - Techniques de travail social	1		1109	679	430
	2		162	56	106
	3		49	21	28
	Total	1260	1320	756	564
391A0 - Techniques d'intervention en loisir	1		169	139	30
	2		78	63	15
	3		16	12	4
	Total	255	263	214	49
393A0 - Techniques de la documentation	1		190	180	10
	2		57	46	11
	3		19	10	9
	Total	260	266	236	30
410A0 - Techniques de la logistique du transport	1		89	72	17
	2		35	21	14
	3		27	19	8
	Total	145	151	112	39
410B0 - Techniques de comptabilité et de gestion	1		1427	1229	198
	2		415	259	156
	3		151	114	37
	Total	1935	1993	1602	391
410C0 - Conseil en assurances et en services financiers	1		169	140	29
	2		60	44	16
	3		29	7	22
	Total	255	258	191	67
410D0 - Gestion de commerces	1		1922	1466	456
	2		491	314	177
	3		145	106	39
	Total	2454	2558	1886	672
411A0 - Archives médicales	1		128	116	12
	2		73	45	28
	3		11	2	9
	Total	207	212	163	49
412AA - Techniques de bureautique: Coordination du travail de bureau	1		139	135	4
	2		55	52	3
	3		20	18	2
	Total	214	214	205	9

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
412AB - Techniques de bureautique: Micro-édition et hypermédia	1		193	143	50
	2		81	45	36
	3		26	15	11
	Total	287	300	203	97
414A0 - Techniques de tourisme	1		159	138	21
	2		25	25	0
	3		31	22	9
	Total	213	215	185	30
420AA - Techniques de l'informatique: Informatique de gestion	1		1222	888	334
	2		335	190	145
	3		106	63	43
	Total	1558	1663	1141	522
420AB - Techniques de l'informatique: Informatique industrielle	1		13	8	5
	2		1	1	0
	3		0	0	0
	Total	13	14	9	5
420AC - Techniques de l'informatique: Gestion de réseaux informatiques	1		270	216	54
	2		95	65	30
	3		46	33	13
	Total	402	411	314	97
430A0 - Techniques de gestion hôtelière	1		138	106	32
	2		20	14	6
	3		4	2	2
	Total	159	162	122	40
430B0 - Gestion d'un établissement de restauration	1		109	78	31
	2		16	16	0
	3		11	11	0
	Total	131	136	105	31
50011 - Arts, lettres et communication et Musique	1		16	7	9
	2		5	3	2
	3		0	0	0
	Total	21	21	10	11
50013 - Arts, lettres et communication et Arts visuels	1		1	1	0
	2		0	0	0
	3		1	0	1
	Total	2	2	1	1
50015 - Arts, lettres et communication et Danse	1		3	2	1
	2		0	0	0
	3		0	0	0
	Total	3	3	2	1
500AE - Arts, lettres et communication: option Multidisciplinaire	1		345	301	44
	2		86	45	41
	3		44	17	27
	Total	461	475	363	112
500AF - Arts, lettres et communication: option Arts	1		294	192	102
	2		70	31	39
	3		44	19	25
	Total	388	408	242	166
500AG - Arts, lettres et communication: option Cinéma	1		612	576	36
	2		184	140	44
	3		75	53	22
	Total	837	871	769	102

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
500AH - Arts, lettres et communication: option Littérature	1		380	347	33
	2		77	58	19
	3		62	42	20
	Total	504	519	447	72
500AJ - Arts, lettres et communication: option Médias	1		736	601	135
	2		153	68	85
	3		53	29	24
	Total	896	942	698	244
500AK - Arts, lettres et communication: option Théâtre	1		294	271	23
	2		43	32	11
	3		34	20	14
	Total	364	371	323	48
500AL - Arts, lettres et communication: option Langues	1		608	513	95
	2		176	122	54
	3		97	56	41
	Total	843	881	691	190
50115 - Musique et Danse	1		1	1	0
	2		0	0	0
	3		0	0	0
	Total	1	1	1	0
501A0 - Musique	1		273	191	82
	2		47	23	24
	3		22	17	5
	Total	316	342	231	111
50613 - Danse et Arts visuels	1		2	2	0
	2		0	0	0
	3		0	0	0
	Total	2	2	2	0
506A0 - Danse	1		120	98	22
	2		32	21	11
	3		5	4	1
	Total	151	157	123	34
510A0 - Arts visuels	1		816	691	125
	2		313	222	91
	3		103	58	45
	Total	1159	1232	971	261
551A0 - Techniques professionnelles de musique et de chanson	1		175	114	61
	2		22	12	10
	3		9	4	5
	Total	198	206	130	76
551B0 - Technologies sonores	1		100	46	54
	2		9	0	9
	3		2	0	2
	Total	107	111	46	65
561A0 - Théâtre - production	1		89	71	18
	2		20	19	1
	3		7	4	3
	Total	104	116	94	22
561BA - Danse-interprétation classique	1		6	5	1
	2		0	0	0
	3		0	0	0
	Total	6	6	5	1

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
561BB - Danse-interprétation contemporaine	1		17	15	2
	2		7	7	0
	3		2	2	0
	Total	26	26	24	2
561C0 - Interprétation théâtrale	1		100	82	18
	2		16	9	7
	3		8	4	4
	Total	114	124	95	29
570B0 - Techniques de muséologie	1		38	37	1
	2		2	2	0
	3		4	4	0
	Total	44	44	43	1
570C0 - Techniques de design industriel	1		115	94	21
	2		20	8	12
	3		3	0	3
	Total	136	138	102	36
570D0 - Design de présentation	1		46	37	9
	2		16	13	3
	3		17	13	4
	Total	78	79	63	16
570E0 - Techniques de design d'intérieur	1		353	312	41
	2		81	69	12
	3		32	28	4
	Total	451	466	409	57
570F0 - Photographie	1		147	101	46
	2		7	0	7
	3		1	0	1
	Total	154	155	101	54
570G0 - Graphisme	1		402	330	72
	2		82	42	40
	3		18	13	5
	Total	484	502	385	117
571A0 - Design de mode	1		152	144	8
	2		39	33	6
	3		19	16	3
	Total	205	210	193	17
571C0 - Commercialisation de la mode	1		151	139	12
	2		25	17	8
	3		12	8	4
	Total	186	188	164	24
573AA - Céramique	1		17	17	0
	2		9	6	3
	3		2	0	2
	Total	28	28	23	5
573AB - Construction textile	1		13	13	0
	2		2	2	0
	3		0	0	0
	Total	15	15	15	0
573AC - Ébénisterie artisanale	1		33	30	3
	2		22	16	6
	3		0	0	0
	Total	55	55	46	9

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
573AD - Impression textile	1		14	14	0
	2		5	3	2
	3		7	4	3
	Total	26	26	21	5
573AE - Joaillerie	1		22	20	2
	2		9	6	3
	3		3	0	3
	Total	32	34	26	8
573AF - Lutherie	1		26	21	5
	2		4	0	4
	3		0	0	0
	Total	30	30	21	9
573AG - Maroquinerie	1		11	9	2
	2		5	4	1
	3		3	3	0
	Total	18	19	16	3
573AJ - Verre	1		19	16	3
	2		1	1	0
	3		0	0	0
	Total	20	20	17	3
574A0 - Illustration et dessin animé	1		156	42	114
	2		2	1	1
	3		2	1	1
	Total	160	160	44	116
574B0 - Animation 3D et synthèse d'images	1		373	100	273
	2		5	0	5
	3		0	0	0
	Total	377	378	100	278
581B0 - Techniques de l'impression	1		9	8	1
	2		2	2	0
	3		2	0	2
	Total	13	13	10	3
581C0 - Gestion de projet en communications graphiques	1		2	2	0
	2		0	0	0
	3		0	0	0
	Total	2	2	2	0
581D0 - Infographie en prémédia	1		28	26	2
	2		9	7	2
	3		6	5	1
	Total	42	43	38	5
582A1 - Techniques d'intégration multimédia	1		509	375	134
	2		57	33	24
	3		7	1	6
	Total	558	573	409	164
70016 - Histoire et civilisation et Arts, lettres et communication	1		19	16	3
	2		3	1	2
	3		0	0	0
	Total	22	22	17	5
700A0 - Sciences, lettres et arts	1		384	357	27
	2		2	2	0
	3		1	0	1
	Total	386	387	359	28

Programme	Tour	Nombre étudiants	Nombre choix	Nombre admis	Nombre refus
700B0 - Histoire et civilisation	1		377	307	70
	2		77	51	26
	3		45	23	22
	Total	483	499	381	118
700Z0 - Cheminement multidisciplinaire du baccalauréat international	1		15	14	1
	2		2	2	0
	3		1	0	1
	Total	18	18	16	2

Programme du 1^{er} choix	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Total
08004 - Cheminement préalables universitaires	8	7	6	21
081A6 - Tremplin DEC: option orientation/exploration	1358	359	193	1910
081B6 - Tremplin DEC: option mise à niveau/préalables/cheminement	2663	509	227	3399
081C6 - Tremplin DEC : option intégration à la société québécoise	1	3	1	5
110A0 - Techniques de prothèses dentaires	49	0	0	49
110B0 - Techniques de denturologie	47	0	0	47
111A0 - Techniques d'hygiène dentaire	277	27	1	305
112A0 - Acupuncture	72	0	0	72
120A0 - Techniques de diététique	199	37	14	250
140A0 - Techniques d'électrophysiologie médicale	63	0	0	63
140B0 - Technologie d'analyses biomédicales	3	0	0	3
140C0 - Technologie d'analyses biomédicales	264	27	18	309
141A0 - Techniques d'inhalothérapie	187	15	1	203
142A0 - Technologie de radiodiagnostic	186	1	0	187
142C0 - Technologie de radio-oncologie	49	7	0	56
142F0 - Technologie de médecine nucléaire	21	11	0	32
144A0 - Techniques de physiothérapie	264	0	0	264
144B0 - Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	50	0	0	50
145A0 - Techniques de santé animale	249	7	1	257
145C0 - Techniques de bioécologie	117	4	2	123
152B0 - Gestion et technologies d'entreprise agricole	164	13	12	189
153A0 - Technologie des productions animales	45	2	0	47
153B0 - Technologie de la production horticole et de l'environnement	97	29	0	126
153C0 - Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	24	10	6	40
153D0 - Technologie du génie agromécanique	24	0	0	24
154A0 - Technologie des procédés et de la qualité des aliments	56	15	12	83
160A0 - Techniques d'orthèses visuelles	85	9	3	97
160B0 - Audioprothèse	40	1	0	41
171A0 - Techniques de thanatologie	50	2	0	52
180A0 - Soins infirmiers	1978	238	114	2330
180B0 - Soins infirmiers (après un DEP)	115	15	4	134
181A0 - Soins préhospitaliers d'urgence	421	19	4	444
190B0 - Technologie forestière	6	1	4	11
20011 - Sciences de la nature et Musique	37	0	0	37
20012 - Sciences de la nature et Sciences humaines	91	4	1	96
20013 - Sciences de la nature et Arts visuels	21	0	0	21
20015 - Sciences de la nature et Danse	15	1	0	16
20016 - Sciences de la nature et Arts, lettres et communication	15	0	0	15
200B0 - Sciences de la nature	8251	476	117	8844
200C0 - Sciences informatiques et mathématiques	460	25	9	494
200D0 - Sciences de la nature en français et en anglais	20	0	0	20
200Z0 - Baccalauréat international: Sciences de la nature	35	1	0	36
210AA - Techniques de laboratoire: Biotechnologies	151	14	5	170
210AB - Techniques de laboratoire: Chimie analytique	66	4	0	70
210B0 - Techniques de procédés chimiques	28	7	3	38

Programme du 1^{er} choix	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Total
221A0 - Technologie de l'architecture	517	65	33	615
221B0 - Technologie du génie civil	381	60	31	472
221C0 - Technologie de la mécanique du bâtiment	105	12	5	122
221D0 - Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	74	24	6	104
222A0 - Techniques d'aménagement et d'urbanisme	30	10	10	50
230AA - Technologie de la géomatique: Cartographie	9	2	0	11
230AB - Technologie de la géomatique: Géodésie	33	8	3	44
232A0 - Technologies de transformation de la cellulose (Éco-Bio)	3	2	1	6
235B0 - Technologie du génie industriel	71	8	10	89
235C0 - Technologie de la production pharmaceutique	39	7	6	52
241A0 - Techniques de génie mécanique	450	60	20	530
241C0 - Techniques de transformation des matériaux composites	25	0	1	26
241D0 - Technologie de maintenance industrielle	30	5	9	44
243A0 - Technologie de systèmes ordinés	162	16	5	183
243BA - Technologie de l'électronique: Télécommunications	98	20	8	126
243BB - Technologie de l'électronique: Ordinateurs et réseaux	134	30	17	181
243BC - Technologie de l'électronique: Audio-visuel	27	6	1	34
243C0 - Technologie de l'électronique industrielle	257	39	15	311
244A0 - Technologie du génie physique	56	1	1	58
260A0 - Technologie de l'eau	30	9	4	43
260B0 - Environnement, hygiène et sécurité au travail	39	6	6	51
270AA - Technologie du génie métallurgique: Procédés de transformation	6	2	1	9
270AB - Technologie du génie métallurgique: Fabrication mécanosoudée	3	1	0	4
270AC - Technologie du génie métallurgique: Contrôle des matériaux	8	0	0	8
271AA - Technologie minérale: Géologie	10	1	3	14
271AB - Technologie minérale: Exploitation	10	2	3	15
271AC - Technologie minérale: Minéralurgie	4	0	4	8
280B0 - Techniques de génie aérospatial	96	16	4	116
280C0 - Techniques de maintenance d'aéronefs	107	11	10	128
280D0 - Techniques d'avionique	30	4	1	35
30011 - Sciences humaines et Musique	27	2	1	30
30013 - Sciences humaines et Arts visuels	36	0	1	37
30015 - Sciences humaines et Danse	13	0	1	14
30016 - Sciences humaines et Arts, lettres et communication	49	3	3	55
30030 - Sciences humaines: profil général	2476	218	112	2806
30031 - Sciences humaines: profil général avec mathématiques	387	26	15	428
30032 - Sciences humaines: profil administration	2286	183	50	2519
30033 - Sciences humaines: profil individu	3843	548	191	4582
30034 - Sciences humaines: profil société	997	120	54	1171
30035 - Sciences humaines: profil monde	950	137	54	1141
300B0 - Sciences humaines - Premières Nations	6	3	1	10
300C0 - Sciences humaines en français et en anglais	11	0	0	11
300Z0 - Baccalauréat international: Sciences humaines	11	1	0	12
310A0 - Techniques policières	497	8	2	507
310B0 - Techniques d'intervention en délinquance	487	11	8	506

Programme du 1^{er} choix	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Total
310C0 - Techniques juridiques	467	49	17	533
311A0 - Techniques de sécurité incendie (après un DEP)	179	0	0	179
322A0 - Techniques d'éducation à l'enfance	782	144	50	976
351A0 - Techniques d'éducation spécialisée	1187	85	36	1308
384A0 - Techniques de recherche sociale	12	7	1	20
388A0 - Techniques de travail social	679	47	21	747
391A0 - Techniques d'intervention en loisir	139	43	7	189
393A0 - Techniques de la documentation	180	41	8	229
410A0 - Techniques de la logistique du transport	72	16	18	106
410B0 - Techniques de comptabilité et de gestion	1229	202	89	1520
410C0 - Conseil en assurances et en services financiers	140	21	7	168
410D0 - Gestion de commerces	1466	244	91	1801
411A0 - Archives médicales	116	27	1	144
412AA - Techniques de bureautique: Coordination du travail de bureau	135	36	12	183
412AB - Techniques de bureautique: Micro-édition et hypermédia	143	29	9	181
414A0 - Techniques de tourisme	138	18	10	166
420AA - Techniques de l'informatique: Informatique de gestion	888	160	58	1106
420AB - Techniques de l'informatique: Informatique industrielle	8	1	0	9
420AC - Techniques de l'informatique: Gestion de réseaux informatiques	216	52	27	295
430A0 - Techniques de gestion hôtelière	106	11	1	118
430B0 - Gestion d'un établissement de restauration	78	13	11	102
50011 - Arts, lettres et communication et Musique	7	3	0	10
50013 - Arts, lettres et communication et Arts visuels	1	0	0	1
50015 - Arts, lettres et communication et Danse	2	0	0	2
500AE - Arts, lettres et communication: option Multidisciplinaire	301	24	5	330
500AF - Arts, lettres et communication: option Arts	192	20	9	221
500AG - Arts, lettres et communication: option Cinéma	576	83	27	686
500AH - Arts, lettres et communication: option Littérature	347	37	22	406
500AJ - Arts, lettres et communication: option Médias	601	49	18	668
500AK - Arts, lettres et communication: option Théâtre	271	22	14	307
500AL - Arts, lettres et communication: option Langues	513	81	43	637
50115 - Musique et Danse	1	0	0	1
501A0 - Musique	191	17	15	223
50613 - Danse et Arts visuels	2	0	0	2
506A0 - Danse	98	12	3	113
510A0 - Arts visuels	691	119	41	851
551A0 - Techniques professionnelles de musique et de chanson	114	10	3	127
551B0 - Technologies sonores	46	0	0	46
561A0 - Théâtre - production	71	17	3	91
561BA - Danse-interprétation classique	5	0	0	5
561BB - Danse-interprétation contemporaine	15	7	2	24
561C0 - Interprétation théâtrale	82	9	3	94
570B0 - Techniques de muséologie	37	2	2	41
570C0 - Techniques de design industriel	94	7	0	101
570D0 - Design de présentation	37	6	1	44

Programme du 1^{er} choix	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Total
570E0 - Techniques de design d'intérieur	312	53	21	386
570F0 - Photographie	101	0	0	101
570G0 - Graphisme	330	21	9	360
571A0 - Design de mode	144	26	14	184
571C0 - Commercialisation de la mode	139	10	7	156
573AA - Céramique	17	6	0	23
573AB - Construction textile	13	2	0	15
573AC - Ébénisterie artisanale	30	15	0	45
573AD - Impression textile	14	1	4	19
573AE - Joaillerie	20	5	0	25
573AF - Lutherie	21	0	0	21
573AG - Maroquinerie	9	3	3	15
573AJ - Verre	16	1	0	17
574A0 - Illustration et dessin animé	42	1	1	44
574B0 - Animation 3D et synthèse d'images	100	0	0	100
581B0 - Techniques de l'impression	8	2	0	10
581C0 - Gestion de projet en communications graphiques	2	0	0	2
581D0 - Infographie en prémédia	26	3	2	31
582A1 - Techniques d'intégration multimédia	375	24	1	400
70016 - Histoire et civilisation et Arts, lettres et communication	16	0	0	16
700A0 - Sciences, lettres et arts	357	2	0	359
700B0 - Histoire et civilisation	307	35	16	358
700Z0 - Cheminement multidisciplinaire du baccalauréat international	14	0	0	14
Même collège, Même programme	48410	4886	1985	55281
Total	48410	5568	2232	56210

Collège du 1^{er} choix	Tour 1	Tour 2	Tour 3	Total
AB - John Abbott College	2632	340	130	3102
AH - Collège Ahuntsic	3087	446	122	3655
AL - Cégep André-Laurendeau	1270	210	106	1586
AO - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue: campus d'Amos	70	12	7	89
AT - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue: campus de Rouyn-Noranda	505	79	84	668
AV - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue: campus de Val-d'Or	169	32	16	217
BB - Collège de Bois-de-Boulogne	1067	82	28	1177
CA - Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	876	122	28	1026
DM - Cégep de Drummondville	929	131	60	1120
EM - Cégep Édouard-Montpetit	3121	224	43	3388
FL - Cégep de l'Outaouais: campus Félix-Leclerc (Gatineau)	881	89	32	1002
FN - Kiuna (First Nations collegial studies Center – secteur anglophone)	2	0	0	2
GG - Cégep Gérald-Godin	400	38	9	447
GR - Cégep de Granby	806	129	49	984
HB - École nationale d'aérotechnique	250	41	16	307
HH - Institut de tourisme et d'hôtellerie à Saint-Hyacinthe	11	4	0	15
HL - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec à Laval	23	10	5	38
HQ - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	178	1	0	179
HR - Cégep Heritage College	488	94	35	617
HU - Cégep de l'Outaouais: campus Gabrielle-Roy (secteur Hull)	1131	217	78	1426
HY - Cégep de Saint-Hyacinthe	1669	269	93	2031
IT - Institut de technologie agroalimentaire à Saint-Hyacinthe	257	29	5	291
JI - Cégep de Saint-Jérôme: campus de Val-d'Or	7	0	0	7
JO - Cégep régional de Lanaudière à Joliette	846	136	35	1017
JR - Cégep de Saint-Jérôme	1702	265	95	2062
LE - Champlain College: Lennoxville Campus	491	77	20	588
LG - Collège Lionel-Groulx	2220	313	71	2604
LQ - Centre d'études collégiales de La Tuque (Collège Shawinigan)	17	6	2	25
MA - Collège de Maisonneuve	2563	272	59	2894
MC - Macdonald College (McGill University)	10	0	0	10
ML - Centre collégial de Mont-Laurier (Cégep de Saint-Jérôme)	133	11	9	153
MO - Collège Montmorency	3222	327	91	3640
MV - Cégep Marie-Victorin	1427	258	124	1809
PN - Kiuna (Centre d'études collégiales des Premières Nations)	4	3	2	9
RI - Cégep de Trois-Rivières	1485	238	172	1895
RO - Collège de Rosemont	872	317	149	1338
SH - Cégep de Sherbrooke	2212	428	154	2794
SL - Cégep de Saint-Laurent	1296	165	93	1554
SO - Cégep de Sorel-Tracy	370	60	29	459
ST - Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	1223	170	126	1519
SW - Collège Shawinigan	391	66	18	475
TB - Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne	765	105	40	910
TM - Centre collégial de Mont-Tremblant (Cégep de Saint-Jérôme)	71	9	7	87
VA - Vanier College	3732	359	130	4221
VL - Collège de Valleyfield	942	136	72	1150
VM - Cégep du Vieux Montréal	2587	414	102	3103
Total	48410	6734	2546	57690

CÉGEPS

Abitibi-Témiscamingue

Ahuntsic

André-Laurendeau

Bois-de-Boulogne

Champlain

— Lennoxville Campus

Drummondville

Édouard-Montpetit

École nationale d'aérotechnique

Gérald-Godin

Granby

Heritage

John Abbott

Lanaudière

— à L'Assomption

— à Joliette

— à Terrebonne

Lionel-Groulx

Macdonald College

Maisonneuve

Marie-Victorin

Montmorency

Outaouais

Rosemont

Saint-Hyacinthe

Saint-Jean-sur-Richelieu

Saint-Jérôme

Saint-Laurent

Shawinigan

Sherbrooke

Sorel-Tracy

Trois-Rivières

Valleyfield

Vanier

Vieux Montréal

Institut de technologie agroalimentaire

— Campus de Saint-Hyacinthe

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

